GROUPE DE TRAVAIL

RESTIGOUCHE-CHALEUR

TASK FORCE

RESTIGOUCHE-CHALEUR IS OPEN FOR BUSINESS

REPORT OF THE GROUPE DE TRAVAIL RESTIGOUCHE-CHALEUR TASK FORCE

July 2002

102-07320/

Restigouche-Chaleur Task Force
11 - 410 William Street
Dalhousie N. B.
E8C 2X4
July 9, 2002

The Honourable Bernard Lord
Premier and Minister responsible for the Regional Development Corporation
Centennial Building
P. O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Dear Mr. Premier:

We are pleased to submit to you our report in accordance with the mandate given to us on January 12th when you established the Restigouche-Chaleur Task Force.

The Restigouche-Chaleur region has had difficulty in adjusting to the ongoing transition from a resource-based economy. The forests and the pulp and paper industries no longer provide the number of jobs they once did. Major job losses are now anticipated in the mining sector since the ore reserves will soon be depleted at Brunswick Mine.

It is in this context that you requested us to propose a reasonable and realistic Action Plan to steer the region towards the road of economic prosperity. We were also asked to base the Action Plan according to four themes: Diversification; Education and Training; Research and Development; Strategic Infrastructure.

We were fortunately able to rely extensively in the writing of our report on the numerous high-quality recommendations and ideas submitted to us during the Public Hearings and in the ideas forwarded by the general public. All in all, we found that all stakeholders are anxious and willing to participate in the economic renewal of the region and to partner with governments, both provincial and federal, in this most daunting task.

A number of recommendations were made to us that we feel are beyond the scope of our mandate. Although they do not form part of the proposed Action Plan, we have nevertheless chosen to refer to them in our report since we find they have merit.

The report of the Task Force is not designed as the response of governments to the closure of Brunswick Mine. Rather, the recommendations are to be seen as steps that can be taken in the short term that will help the economy of the Restigouche-Chaleur region to be in a better position to cope with the eventual closure.

We wish to extend our gratitude to Linda Jones who provided secretarial support to our Task Force in addition to her usual duties at Business New Brunswick in Dalhousie and to the staff of the Regional Development Corporation who provided logistical and administrative support during the course of our mandate.

We want to commend you on your initiative in establishing the Task Force. We find it particularly noteworthy that you did not wait for Brunswick Mine to close before deciding to act. We were honored that you asked us to participate and we were pleased to accept the challenge you put to us. We are convinced that you are committed to the economic renewal of the Restigouche-Chaleur region, and we trust that the recommendations included in our report will be helpful to the government in this regard.

Respectfully submitted,

The Restigouche-Chaleur Task Force

Hélène Bernard, Co-Chair

Brian Kenny, Co-Chair

Paul Chapman

Danny Desjardins

Nathalie Doiron-Léger

Gordon Labillois

Yvon Renault

Paul Violette

Frederic J. Arsenault

Pierre-Marcel Desjardins

TABLE OF CONTENTS

Letter of transmittal iii

Table of contents v

Introduction 1

A Brief Profile of the Restigouche-Chaleur Region 2
- Geography 2
- Socio-Economic Characteristics 2

Challenges and Opportunities 4

The Four Themes 5
- Diversification 5
- Education and training 5
- Research and Development 6
- Strategic Infrastructure 6

The Consultation Process 6

Synthesis of Submissions Received 7
- General Considerations 7
- Diversification 7
- Taxation and Financing 8
- Tourism 8
- Natural Ressources 8
- Education 8
- Research and Development 9
- Infrastructure 9
- Other Issues 9
- Topics beyond the Scope of the Action Plan 10
- Natural Gas 10
- Highways and other Regional Infrastructure 10
- Cooperation between the Federal and Provincial Gouvernments 11

Scope of the Action Plan 11

Recommended Actions 12
- General 12
- Diversification 13
- Education and Training 17
- Research and Development 18
- Strategic Infrastructure 20
- Other 22

Timeline of the Impact of the Actions 23

Appendix A – Terms of Reference
Appendix B – References
Appendix C – Contributions by Topic
Appendix D – Summary of Recommendations

INTRODUCTION

The Restigouche-Chaleur region has had difficulty in adjusting to the ongoing transition from a resource-based economy. As a consequence, the region has undergone a decrease in total population, educational levels are relatively low and the region suffers from chronically high unemployment rates. Additional major job losses are now looming in the mining sector with the anticipated closure of Brunswick Mine and, consequently, the resulting uncertainty over the future of the smelter at Belledune.

Given the serious nature of the situation, the provincial government established the Restigouche-Chaleur Task Force to prepare an Action Plan for the economic renewal of the region. Premier Bernard Lord announced the terms of reference and the composition of the Task Force on January 12th, 2002. (The terms of reference are attached as Appendix A). The Action Plan focuses on four themes: Education and Training; Diversification; Research and Development; Strategic Infrastructure.

The following report includes a brief profile of the area and sets out the opportunities and challenges of the region. A brief description of the themes is provided.

The Task Force carried out its assignment by analysing previous studies, reports and documents pertinent to the development of the region. In addition, the views of the general public were solicited, either by the submission of written briefs and documents or by oral participation at Public Hearings. Also, private meetings were organised with entrepreneurs, municipal leaders as well as representatives from organisations and government departments and agencies involved in the economic development of the region.

The report includes a synthesis of the various contributions received and defines the scope of the proposed Action Plan. Major recommendations received from the public consultation process which fall outside the mandate of the Task Force, but which are important to the overall development of the region, are also listed.

The members of the Task Force consider that the recommendations in this report can and should be implemented prior to the closure of the mine. Obviously, further adjustment measures will be required when the mine does close. Some of the proposed actions should have a fairly immediate impact on the economic health of the region while the impact of other actions will more likely be felt in the medium to longer term. Taken comprehensively, the 18 proposed actions should enable the region to be in a better position to offset the impact of the closure of Brunswick Mine when it does occur.

A BRIEF PROFILE OF THE RESTIGOUCHE-CHALEUR REGION

Geography

The Task Force was requested to develop an Action Plan to cover the territory currently being served by the Restigouche Regional Economic Development Commission and the Chaleur Regional Development Commission. It is anticipated that two new Community Economic Development Agencies in the process of being established for the area will have the same boundaries as the existing commissions. For the purposes of the Action Plan, The Restigouche-Chaleur region encompasses the entire county of Restigouche and the western and northern parts of Gloucester County.

Restigouche County includes the following Statistics Canada Census Sub-Divisions:

- City of Campbellton;
- Towns of Dalhousie and Saint-Quentin;
- Villages of Atholville, Balmoral, Belledune, Charlo, Eel River Crossing, Kedgwick and Tide Head;
- Parishes of Addington, Balmoral, Colborne, Dalhousie, Durham, Grimmer, Kedgwick; and
- Eel River Bar First Nation.

The following Statistics Canada Census Sub-Divisions of Gloucester County are included in the Restigouche-Chaleur region:

- City of Bathurst;
- Town of Beresford;
- Villages of Pointe-Verte, Petit-Rocher and Nigadoo;
- Parishes of Allardville, Bathurst, Beresford and the western part of the parish of New Bandon; and
- Papineau First Nation.

It should be noted that the Village of Belledune and the Parish of Durham, although located in Restigouche County, nevertheless form part of the area served by the Chaleur Regional Development Commission.

Socio-Economic Characteristics

According to the 2001 Census, the population of the Restigouche-Chaleur Region was 73,626[1], which represents a decrease of 6.2% since 1996. It should be noted

[1] Only part of the parish of New Bandon is included in the Restigouche-Chaleur region. However, Statistics Canada data can only be accessed for the parish as a whole. The complete parish of New Bandon is included in the profile, even if the result is to increase slightly the population.

that the Counties of Restigouche and Gloucester were the counties with the highest percentage decrease in population during this period, the decrease being 6.6% in Restigouche County and 5.3% in Gloucester County. During the same 5-year period, the population of New Brunswick's decreased by 1.2%.

The significant decrease in the population of the region has to be a source of concern. Strains on the local labor and consumption markets will likely be felt and, in some instances, the region may start facing problems with respect to the critical population mass for some services.

The Restigouche-Chaleur region covers a territory of approximately 11,564 square kilometers, giving a population density of 6.37 persons per square kilometer. For comparison purposes, the population of New Brunswick in 2001 was 729,498 for an area of 71,355 square kilometers, thus giving a provincial population density of 10.2 persons per square kilometer.

The only available data thus far from the 2001 Census are the population numbers. The remaining data from the 2001 Census will become available over the next few months. Meanwhile, the latest available data for other statistical series remain the 1996 Census. In 1996, the population of the region was more bilingual and more unilingual francophone than the rest of the province. Approximately 55.6% of the population of the region was bilingual compared to 32.6% for the province as a whole. Approximately 21.9% of the population spoke only English (versus 57.3% for New Brunswick) and 22.6% spoke only French (versus 10.1% for New Brunswick). This bilingual workforce is an important asset that can be beneficial for the development of the region.

On the labour market, the unemployment rate in 1996 was significantly higher than the provincial average.

In 1996, the region had higher concentration of employment than all of New Brunswick in the following five industrial sectors:

- Health and Social Services (13.2% versus 10.7%);
- Mining (3.6% versus 2.1%);
- Retail Trade (14.2% versus 12.7%);
- Logging and Forestry (3.4% versus 2.1%); and
- Educational Services (8.4% versus 7.4%).

The economic base of the region therefore appears highly dependent on the mining and forestry sectors.

With respect to the educational levels of the population 15 years of age and over, the region is near the provincial average in the categories of grade 9 to 13 and certificate or diploma from trade schools and other non-university studies.

On the other hand, the region trails the provincial average in the percentage of the population in the university education category while it is significantly above the provincial average in the category with less than grade 9 (22.0% versus 16.5%). Studies have shown that individuals with less than grade 9 education are more likely to be employed in seasonal occupations. The lower percentage of the population with university studies is probably an indication that university graduates from the region are not finding sufficient employment in the area consistent with their training.

CHALLENGES AND OPPORTUNITIES

The summary analysis presented to date is sufficient to indicate that the region faces major economic challenges. It has already had difficulty in adjusting to the ongoing transition from a resource-based economy. The degree of diversification of the economy has not been adequate thus far to compensate for the major losses in employment that have occurred as a result of rationalisation in the primary sectors of the economy. The upcoming closure of Brunswick Mine, and consequently the uncertainty surrounding the future of the smelter at Belledune, constitutes a dark cloud on the horizon.

Diversification of the economy of tomorrow can not depend solely on the traditional sectors of the economy especially as the new economy, the knowledge-based economy, gains in relative importance. The significant loss of population during the past 5 years is also worrisome. Continued high unemployment is a problem. Education, training and upgrading issues need to be addressed. It is evident that simply letting the market forces at play will not suffice.

The expressed willingness of the stakeholders to participate in the economic renewal of the Restigouche-Chaleur region and to partner with governments, both provincial and federal, in the economic renewal of the economy of the region probably represents the best opportunity for success in the region. The quantity and the quality of the recommendations made to the Task Force provided a clear indication that stakeholders interested in the future of the regional economy have a good grasp of the nature and severity of the economic problems facing the area. Specific problems were well articulated and commendable efforts were made to identify possible solutions. Indeed, many of the proposals included in the Action Plan were inspired by the input from the public participation to the work of the Task Force.

The new economy and modern communications mean that the region need no longer feel isolated from its markets. Throughout the process involved in the work of

the Task Force, there was growing evidence that Restigouche-Chaleur is a region where Aboriginals, Francophones and Anglophones are making conscious efforts to work together to build a better tomorrow. Nowhere was this more evident than communities and individuals coming together to ensure that the upcoming Canada Winter Games be an outstanding success. The Games also represent a golden opportunity to showcase the region to the rest of the country.

Restigouche-Chaleur can demonstrate that it has a lot to offer, including its wonderful quality of life, its natural beauties, its bilingual workforce and the commitment of its population to the economic renewal of the region. The Action Plan aims to build on the inherent strengths of the region while proposing at the same time measures to overcome the serious challenges facing the area.

THE FOUR THEMES

The proposed measures included in the Action Plan are not intended to replace regular government programs and activities. The proposed initiatives are indeed supplementary to existing programs and need to operate in conjunction with usual measures from the federal and provincial governments. Furthermore, in order to have the opportunity to be successful, the proposed actions need to be focused. It is for this reason that the terms of reference of the Task Force require the recommendations to address the following four themes, which are briefly described in the context of the economy of Restigouche-Chaleur.

Diversification

Historically, the economic base of the Restigouche-Chaleur region has mainly relied on a few important pillars, large enterprises that provided a large number of well-remunerated year-round jobs. Pulp and paper, railways and mining and smelting were the mainstays of the regional economy. The new economic reality indicates that the growth that will lead the region to prosperity is a path towards economic diversification. Diversification requires building upon what the region already has and in the development of new products and new markets for existing firms. Diversification also means creating new firms both in more traditional sectors of the economy and in new sectors, primarily in the knowledge-based economy.

Education and Training

It is a truism in today's society that human resources are the most important and precious resource of a region. The modern economy has a need for, more so than ever before, well-educated, well-trained and skilled labour force. An investment in life-long learning for individuals through education and training will ensure a work force that can adapt to all kinds of challenges.

Research and Development

Firms need to be innovative in order to thrive and prosper in today's economy. Innovative firms are key to the diversification of an economy. Innovative firms will develop new products, new ways of operating and new markets. It is critical that innovative firms have access to applied research and development. Large firms may well have internal research and development capabilities. However, such is not the case for medium and small enterprises that will likely represent the mainstay of the future economy of the Restigouche-Chaleur region. Community colleges, universities and independent research centres can play a vital role in research and development for innovative medium-sized and small firms. Firms must have access to research and development results and be encouraged to be innovative in adopting them.

Strategic Infrastructure

Strategic infrastructure, primarily linked to the first three themes, will also be required in a concerted and focussed effort to bring about economic renewal to the Restigouche-Chaleur region.

THE CONSULTATION PROCESS

The work plan of the Task Force had different facets. One aspect was to review and analyse recent studies, reports and documents that addressed issues pertinent to the development of the region. The objectives were to benefit from previous recommendations and to have a better grasp of previous public input. The list of the documents analysed is presented in Appendix B. The Task Force also organised a series of meetings with local entrepreneurs as well as business and municipal leaders. These informal discussions took place in the following communities:

March 21st - Saint-Quentin;
March 26th – Bathurst;
March 27th – Atholville;
April 2nd – Nigadoo;
April 4th – Dalhousie.

Members of the Task Force had a meeting on April 16th in Pointe-Verte with entrepreneurs, municipal leaders as well as representatives from organisations and government departments and agencies involved in the economic development of the region. Another meeting was held on April 23rd in Campbellton with both Community Colleges based in the region.

These meetings were supplemented by two Public Hearings (Campbellton April 9th and Bathurst April 17th) where over 30 presentations were made to the Task Force. The Task Force also received over 20 written submissions via its Dalhousie office.

SYNTHESIS OF SUBMISSIONS RECEIVED

A general overview by topic of the content and recommendations made to the Task Force during consultations follows. A more comprehensive summary, by topic (appendix C) can be found in a separate document.

General Considerations

The need to develop efficient partnerships was presented by many as a pre-requisite to foster successful economic development in the region. Potential partners include all levels of government (federal, provincial, municipal and First Nation Communities), industry, economic and social groups, etc. Partnerships could also extend beyond the immediate region: for instance, it was suggested by several that the region must work in partnership with groups from the Gaspésie and Acadian Peninsula regions in order to develop a strategy around the overall potential tourism development of Chaleur Bay.

Another aspect that was regularly brought forth was the need for better communications, both within the region and to sell the region to the outside. Many participants stressed that the region has fantastic assets offering an excellent quality of life. A communication strategy was often suggested as a means to convey this reality both to regional stakeholders as well as to people from other areas who could be attracted to the region.

Diversification

Many participants considered the need to diversify the economy as an important challenge. Various alternatives were proposed to achieve economic diversification. For many, "seek and find" activities aimed at attracting new business ventures from outside the region was the favoured approach. Some suggested that the road to follow was to attract one or a few major, well-paying, employers that would generate the economic activity necessary to compensate the losses that will result from the impending closure of Brunswick Mine. Others meanwhile seemed to prefer that the focus be on attracting a number of medium-sized businesses.

A number of proposals were also advanced which would enable the economy to be diversified from within, either by the expansion of existing firms or by the creation of new firms. These proposals are covered in the specific topics that follow.

Taxation and Financing

Various measures to offer financial support to firms and individuals were presented. These fall in two broad categories: tax incentives and direct funding. An often-mentioned topic pertained to financial measures to attract or retain youth, especially well-trained youth, in the area. These measures included tax credits, reduced tuition, reduction of student loans, etc. Various tax credit and subsidy programs were also suggested to support business development as well as to attract new business ventures. These proposals included community bonds, a tax-free zone, lowered property taxes, a northern allowance tax credit, a stabilisation fund and a venture capital fund.

Tourism

Many groups and individuals that appeared in front of the Task Force expressed great confidence in the potential of tourism as a development option for the region. A high number of precise initiatives were proposed, including infrastructure development or improvement. Highway signage and its impact on the tourism sector were frequently mentioned as an impediment to the development of the sector. Finally, some of the presentations argued that a comprehensive industry-led approach, encompassing all areas around Chaleur Bay, could lead to the region having a vibrant tourism sector.

Natural Resources

The economic backbone of the region has traditionally been natural resources and several suggestions were made for possible development in this sector. Several contributors referred to the need to maximise the benefits of forestry, including a better utilisation of the resource or the launching of new ventures, often as a result of the development of innovative activities. Reference was made to the possibilities represented by the niche of wood processing and its additional value-added potential. Agriculture was also identified as offering potential, including the development for new endeavours in the area of small fruits (e.g. rhubarb and blueberries) or new crops like industrial hemp. Others referred to additional potential in the fisheries sector and, to a certain extent, in mining.

Education

Several contributors considered education as fundamental in the economic renewal of the region. Suggestions targeted various aspects of the educational sector, including the importance of sound educational practices starting at the early ages of childhood. The lack of "Shop classes" was brought up on a number of occasions during the consultations; many felt the situation was leading to higher dropout rates and a shortage of skilled workers in various trades. The key role of teachers was often mentioned, as was the need to have community colleges that fully meet the

needs and aspirations of the region. Specific reference was also made to the fact that the region does not have an Anglophone community college or a university campus. The difficult access to training for residents of the Saint-Quentin-Kedgwick area, given their relative isolation from existing institutions due to distance, was also brought to the attention of the members of the Task Force.

Research and Development

Research and Development initiatives were the focus of a number of proposals made to the Task Force. Some of the current key participants promoting economic development in the region stressed the importance of Research and Development in order to foster innovation in the region. In some instances, a link was established between Research and Development and some of the existing economic clusters in the region, wood and metal being the examples cited. In other cases, the suggestions pertained to new or potential sectors (ex: herbal medicines linked to the Aboriginal Heritage Garden or in the agri-food sector). Community Colleges appeared to be potential partners of choice for most Research and Development endeavours.

Infrastructure

Many participants stressed the importance of infrastructure in economic development. Highways were often mentioned as being an area where significant improvements were necessary, especially Routes 134, 17 and 180. Access to natural gas and a competitive price structure for energy was also brought up frequently. The lack of adequate airline services at regional airports was one of the problems raised. The problems and the potential of the ports of Belledune and Dalhousie were also discussed, as was the level of services in industrial parks. The lack of high-speed Internet access in many parts of the region, even in some industrial parks, was brought to the attention of the Task Force. The problem is not only in the context of the new economy, since existing firms in more traditional areas of the economy are encountering difficulties in communicating with their existing clients.

Other Issues

Several other issues were also brought to the attention of the Task Force. These included the importance of taking measures to help youth, fostering entrepreneurship (especially with youth), health, arts and culture and the location of additional government offices and services in the region.

There are some topics and issues not part of the Action Plan that warrant consideration from the provincial government. These include the status of "shop" programs in schools, the possibility of creating incubator centres as well as the promotion of arts and culture in the context of economic development.

Topics beyond the Scope of the Action Plan

There were three initiatives and issues outside the parameters of the mandate that could be potentially very important for the future development of the region. The members of the Task Force feel that the following topics require serious consideration for action from all levels of government and for this reason have chosen to comment more fully upon them.

Natural Gas

Participants in the consultation process expressed the view that Restigouche-Chaleur must have access to energy at a price competitive with other regions of the province. In this context, it was felt that bringing the distribution of natural gas would help improve the competitive position of the region. The members of the Task Force support this view and, in this context, applaud the initiative of the Province of New Brunswick's to request the National Energy Board of Canada to establish a policy that would ensure that all Canadians have access to east coast natural gas. In addition, the Task Force urges both the Federal and Provincial Governments to take every possible measure to ensure that Restigouche-Chaleur has access to natural gas as soon as possible.

Highways and other Regional Infrastructure

Throughout the consultations, the members of the Task Force heard representations to the effect that major improvements to the infrastructure of the region would contribute significantly to the economic development of the region.

The infrastructure most often mentioned was highways. Many of those making presentations to the Task Force had a strongly-held conviction that Northern New Brunswick in general, and Restigouche-Chaleur in particular, has not been receiving its fair share of funding for highway construction and improvements. The Task Force was reminded that highways constitute a vital component of regional development. Good roads are essential to export products from the region or to attract tourists. The argument was also advanced that the quality of life of the population of the region is also dependent on a good highway system.

Other regional infrastructure such as industrial parks, airports, ports, and water and sewer services were also considered very important to the economic wellbeing of the region. Ports, for example, were consistently presented as assets that need to be recognised as economic development generators.

The Task Force therefore urges the Federal and Provincial Governments to work much more closely together and to increase their funding in order to improve the infrastructure of the Restigouche-Chaleur region.

Cooperation between the Federal and Provincial Governments

Reference has already been made in this report to the need to develop efficient partnerships to foster successful economic development in the region. In this context, the members of the Task Force believe strongly that all levels of government (Federal, Provincial, Municipal and First Nation Communities) should work closely together to address the major economic problems of the region. Jurisdictional disputes and partisan politics must not be allowed to detract from the overall development of Restigouche-Chaleur.

Although the recommendations of this report are being presented to the Provincial Government that established the Task Force, the members of the Task Force also urge the Federal Government to become an active participant in the economic renewal of the region. The resources of the other levels of government are simply not adequate on their own. In any case, and as the economic impact analysis of Brunswick Mine has shown, the benefits to the Federal Government from the operation of the mine in 1999 were $45 million compared to $31 million to the Province of New Brunswick. Under these circumstances, we cannot over-emphasise the importance and the urgency for the Federal Government to become a significant financial contributor to the economic renewal of the region.

SCOPE OF THE ACTION PLAN

The Action Plan is not designed to be the only tool for regional development efforts in Restigouche-Chaleur. On-going government programs, both federal and provincial, will still have a major role to play in the development of the region. The initiatives proposed in the Action Plan should be complementary and supplementary to existing programs and initiatives. Monies from the Special Fund must not be used to replace funds from other government sources. The measures proposed in the Action Plan are intended to be in addition to existing programs in order to have a real impact on the development of the region.

The Action Plan was also developed in the context of the *Prosperity Plan* of the Province of New Brunswick. Restigouche-Chaleur, as all of New Brunswick, needs to be competitive in today's global, knowledge-based and innovative economy.

The Action Plan is not perceived by Task Force members as the suggested response of governments to the eventual closure of Brunswick Mine. The region is already confronted by significant challenges that will be further complicated when the mine closes. Rather, the initiatives proposed in the Action Plan should be seen as elements that – along with other actions from governments – will enable the region to be in a better position to weather the storm when the mine does close.

The Task Force did not establish the amount of money that should be set aside by the provincial government for the special development fund that is being proposed. This task is more properly reserved for a decision by the government. However, the members of the Task Force were well aware that the amount of available funding is not unlimited. Consequently, the initiatives retained as part of the Action Plan were those that Task Force members considered to be the most efficient and that would deliver the greatest impact to the economic development of the region.

The approach was strategic in nature. The initiatives proposed are deemed to be realistic, with some having an immediate impact while others will yield longer-term dividends. The initiatives retained should serve as useful tools in the regional development efforts in Restigouche-Chaleur. While contributors may not find reference to their specific suggestions in the main body of the report of the Task Force they should nevertheless find them in the Appendices to the report. Furthermore, the intent is to create the necessary framework that will enable many individual projects to come to fruition. The priority was to recommend initiatives that would create a climate where projects could develop rather than to identify specific projects worthy of support.

RECOMMENDED ACTIONS - General

Creation of a Special Fund and Co-ordination of Implementation

A special Fund should be established to finance the activities that are part of the Restigouche-Chaleur Action Plan. The Fund should be available during the full duration of the Action Plan. The Fund should be supplementary in nature. It should not be used to replace existing federal or provincial government programs. In some instances, the special Fund could act as a catalyst to leverage monies from other sources or to top-up existing government programs. In other instances, the Fund could finance the full costs of initiatives consistent with the overall thrust of the Action Plan, where alternative funding is not available.

The Fund should be established within the annual budget of the Regional Development Corporation that will assume responsibility for the administration of the Fund as well as the overall co-ordination of the implementation of the Action Plan. The Corporation should ensure adequate staffing in the region and in Fredericton to co-ordinate the implementation of the Action Plan. It is anticipated that the Corporation would work in close collaboration with the stakeholders involved in the economic development of the Restigouche-Chaleur and in liaison with the two Community Economic Development Agencies (CEDAs) being established in the region.

Recommendation # 1

A Special Fund should be established to finance the activities of the Restigouche-Chaleur Action Plan; the Fund would be supplementary to existing government programs and be administered by the Regional Development Corporation that would also ensure adequate staffing in the region to co-ordinate the implementation of the Action Plan. The Fund should be for a specific amount and a specified time frame.

Regional Promotion Strategy

The image of the region, both inside and outside its borders, can and should be improved. Traditionally, the focus has tended to be on major employers, primarily in the resource-based sectors of the economy. The transition from a resource-based economy has not been easy with major job losses and further challenges lie ahead, particularly in the mining sector. Negative headlines take their toll on the confidence level of the local population and can also be detrimental to the attraction of outside investors. Meanwhile, the success of local entrepreneurs and innovative firms often goes relatively unnoticed.

A prime objective of a regional promotion strategy would be to focus on the success stories and the strengths of the region. The strategy could include on-going communications on the activities linked to the implementation of the Action Plan. The region needs to rebuild its confidence level. At a time of major stress, residents of the region need to feel that their efforts to rejuvenate the regional economy are being supported by governments. Both traditional and more innovative promotional tools should be used. For instance, the development of a comprehensive regional portal could be an important asset in a world where the Internet has become a very important research tool for potential investors and tourists alike.

Recommendation # 2

A regional promotion strategy, focusing on the success stories and the strengths of Restigouche-Chaleur, should be developed and implemented.

RECOMMENDED ACTIONS - Diversification

An essential component of any diversification initiative is the creation of new business activities, either from expanding firms or from new firms. Diversification can also be through the development of new activities in traditional sectors or from the development of new sectors previously relatively or totally absent from the regional economy.

A key component of diversification is the access to financial capital. Unfortunately, in Restigouche-Chaleur, markets do not seem to be working efficiently at the present time. Traditional financial institutions seem to put a high-risk premium on business endeavours in the region. Even profitable businesses seem to have a great deal of difficulty accessing capital. Accessing capital is often proving to be an insurmountable challenge for regional business people. The challenge is even more daunting when one considers that the traditional niche sectors of the region are often capital intensive and diversification efforts, by definition, find themselves outside the beaten path making lenders more cautious.

Three initiatives are proposed in order to reduce the market deficiencies in the field of accessing capital. Financial support should not discriminate based on the sector of economic activity, therefore these initiatives should be available to all business ventures. The economic reality of the region is such that all feasible projects deserve consideration. At the same time, caution should be exercised to minimise market distortions: existing businesses should not be adversely affected.

Investment Tax Credit

The first proposed initiative linked to financing is an investment tax credit. Such a program would help existing firms that want to expand their activities. It will also be helpful in attracting new business endeavours to the Restigouche-Chaleur region. The program would offer tax credits for qualifying investments in the region.

Recommendation # 3

An investment tax credit program should be established for Restigouche-Chaleur; the program would apply both to new projects and to the expansion of existing operations.

Financial Support for Business Development

The second proposed initiative linked to financing is non-repayable contributions. Accessing private financing is very difficult in the region. Non-repayable contributions would have the specific advantage of offering equity to firms wanting to create new employment in the region.

Recommendation # 4

A program offering non-repayable contributions should be established for Restigouche-Chaleur; the program would apply both to new projects and to the expansion of existing operations.

Venture Capital

The third proposed initiative linked to financing deals with the availability of capital in general and to venture capital in particular. The Community Economic Development Agencies should work closely with governments and other key partners to put in place measures that will increase the accessibility of venture capital for the businesses of the region.

Recommendation # 5

Measures should be implemented to increase the availability of venture capital to the entrepreneurs of the Restigouche-Chaleur region.

A Tourism Development Strategy

Tourism has often been identified as a sector offering potential to contribute to the development of the region. Several recommendations on specific projects, many with obvious merit, were presented to the Task Force. However, there does not appear to be at this time a comprehensive tourism strategy in place. Under these circumstances, it is difficult to ensure that targeted initiatives yield the greatest benefits to the tourism sector by complementing existing activities and infrastructure.

An interesting concept, the *Chaleur Bay* initiative, was proposed to the Task Force. Under the proposed scenario, all the area surrounding Chaleur Bay would be marketed as a single tourism destination. In New Brunswick, the proposal would include the parts of Restigouche, Chaleur and the Acadian Peninsula that border on the Bay of Chaleur. The initiative has the distinct advantage of offering Restigouche-Chaleur the possibility of participating in an initiative that could develop the critical mass necessary to make the region part of a tourism destination.

The recommendation of Task Force related to Tourism has two aspects. As a first step, a comprehensive tourism strategy based on the *Chaleur Bay* initiative should be developed. It is essential that industry representatives be actively involved in the preparation of such a strategy. The tourism strategy could build upon existing tourism icons like Sugarloaf Park and the Aboriginal Garden currently under construction. Icons located outside Restigouche-Chaleur, such as the Village historique acadien and Miguasha Park, would also contribute to the overall promotion of the area. Once the tourism development strategy is completed, specific projects could be supported by the Special Fund to be established as part of the Action Plan.

Recommendation # 6

A tourism strategy, based on the concept of Chaleur Bay, should be developed. The preparation of the strategy should be supported by the Restigouche-Chaleur Action Plan, possibly in conjunction with the Action Plan for the Acadian Peninsula. Funds from the Action Plan should also be made available to partner with others in the implementation of specific initiatives identified as part of the tourism development strategy for Chaleur Bay.

Import Replacement Strategy

Some of the goods and services that are currently being imported could probably be produced locally. Business opportunities in the field of import substitution should be evaluated and potential opportunities identified. The Community Economic Development Agencies, in conjunction with government departments and agencies, could then ensure that the most promising business cases are followed through.

Recommendation # 7

Import replacement of goods and services should be evaluated and pursued in instances where sound business cases exist.

Investment Promotion

The Restigouche-Chaleur region already has several features that make it attractive for potential investors. The initiatives proposed in the Action Plan, if acted upon by government, should enhance considerably the attractiveness of the region. The Province of New Brunswick should assign an individual to work in close collaboration with the Community Economic Development Agencies and other key stakeholders from the region in order to attract new outside investment to the Restigouche-Chaleur region.

Recommendation # 8

The Province of New Brunswick should intensify its investment promotion activities aimed at attracting new outside investment to the Restigouche-Chaleur region.

RECOMMENDED ACTIONS - Education and Training

Program to encourage the hiring of employees in knowledge-based activities

The region, as most rural regions, faces a challenge with respect to the out-migration of significant portions of its population, especially the younger and more educated. One of the difficulties facing the region is the scarcity of employment opportunities in knowledge-based activities. The Task Force therefore proposes that a program offering financial support for firms hiring university and college graduates in selected fields linked to knowledge-based activities should be established. Such a program should increase employment opportunities in knowledge-based activities, thus helping to slow the out-migration of university and college graduates. It will also help diversify the economy of the region by increasing the amount of knowledge-based activity taking place. The proposed program would offer financial support for firms hiring employees in selected fields linked to knowledge-based activities. The financial support could be for a specified period and on a decreasing basis.

Recommendation # 9

A program offering financial support for firms hiring university and college graduates in selected fields linked to knowledge-based activities should be established.

Distance Learning Program

The *Skills Training and Retraining* cornerstone of New Brunswick's *Prosperity Plan* includes the following as an action priority: expand distance-learning offerings for skills updating through schools, community colleges, universities and Community Access Centres. In the modern economy, education and training are fundamental components of any successful regional development initiative. There are no university campuses in Restigouche-Chaleur and, in the case of Anglophones there are no community colleges. In addition, areas like Restigouche West are relatively isolated from the community college system because of distance.

The Task Force proposes that the Department of Training and Employment Development work with universities and the community college system to make more distance learning programs available that will better meet the training needs of the region at the post secondary level.

Recommendation # 10

Access to education and training should be enhanced in both official languages through more extensive use of distance-learning technology.

Flexible Upgrading Program

One of the cornerstones of the *Prosperity Plan* of the Government of New Brunswick is *Skills Training and Retraining.* Providing an effective range of programs to ensure workers have access to training and skills-upgrading opportunities that improve their long-term employability is identified as an action priority of the cornerstone. An important segment of the population of Restigouche-Chaleur has a relatively low level of training and education. Furthermore, these individuals are often active in the labour market, thus creating problems for employers or potential employers. For instance, a recent joint study conducted by Human Resources Development Canada, the New Brunswick Department of Training and Employment Development and the Restigouche Regional Economic Development Commission found that more than half of the employers in Restigouche had problems finding qualified employees. This was the case, even if the level of education was often a high school diploma or the equivalent, plus work experience.

The Task Force recommends that the Departments of Education and of Training and Employment Development work in co-operation with the community colleges in the region, in order to develop a flexible program to allow individuals to upgrade their levels of training and education while remaining active in the labour market. Furthermore, custom-made training should be included in such a program in order to meet fully the needs of the market.

Recommendation # 11

A more flexible program should be established to allow individuals to upgrade their levels of training and education while remaining active in the labour market.

RECOMMENDED ACTIONS - Research and Development

Innovation is essential for firms to survive and prosper in today's global environment. Innovation can not happen in the absence of research and development. Large firms find it easier to have research and development activities in-house than small or medium-sized businesses. However, innovation is as critical to the success of the smaller firms. Members of the Task Force believe that firms in the region need to increase the amount of research and development that they undertake, whether it is done in-house or through contracts with institutions that

carry out this type of activity. In some instances the research will take place in the region while in other cases it will be necessary for firms to use the expertise found in outside sources. In order to make research and development more accessible to the businesses of the region, a research and development tax credit should be instituted.

Recommendation # 12

A Research and Development (R&D) tax credit program should be established.

The Role of the Community Colleges in Research and Development

The community colleges located in Restigouche-Chaleur offer an excellent opportunity to bolster the research and development capacity within the region. While the colleges are currently involved to a certain extent in research activities, additional resources should enable them to play a greater role in the economic renewal of the region. While a community college may fulfill a province-wide role in certain areas of expertise, the research capacity of a college should be in areas consistent with the development potential of the region in which they are located.

A good current example of research capacity closely related to the economic potential of an area is the woodworking centre of excellence at the Campbellton community college. The region already has firms specializing in this sector and the potential exists to develop a good cluster of economic activity. Such a cluster could help considerably in maximizing the use of the wood resource of the area.

In the case of the Bathurst community college, it proposes to develop a metal innovation and technology transfer centre. The region already has a number of firms operating in the metal sector and the proposal by the college would seem to be a good match for the economy of the area. The development of the proposed metal innovation and technology centre takes on added importance in the context of the eventual closure of Brunswick Mine, which will represent a major adjustment for the key suppliers of the mine.

The Task Force makes two recommendations in relation to the role of the community colleges in fostering research and development activities in the region.

Recommendation # 13

Support should be provided to the Campbellton New Brunswick Community College to increase the research and development activities of the woodworking centre of excellence; and

Recommendation # 14

Support should be provided to the Bathurst New Brunswick Community College to undertake research and development activities associated with the establishment of a metal innovation and technology transfer centre.

RECOMMENDED ACTIONS - Strategic Infrastructure

Development of a Support Centre for Exporters

In order to prosper, firms in the region often need to sell their products and services outside the region. National and international markets represent important opportunities for local firms. Exporting requires a great deal of information and expertise that is not easily accessible for firms, especially new or potential exporters. In order to make more readily available expertise that is essential for success, a support centre for exporters should be established. Such a centre should work in close co-operation with the Community Economic Development Agencies to meet the needs of exporters. The principal objective of this centre will be to make available the information required by existing or potential exporters, either through in-house expertise or by directing them to outside expertise.

Recommendation # 15

A support centre should be established in Restigouche-Chaleur to enhance the opportunities for existing or potential exporters from the region.

Development of an Innovation and Technology Transfer Support Centre

As stated in the *Prosperity Plan of the Province of New Brunswick*, building innovation capacity is essential to achieve the objective of economic and social prosperity. In fact, *technology adoption and commercialisation* is one of the four cornerstones of the *embracing innovation* building block included in the Plan.

Technology plays an ever-increasing role in today's knowledge economy. Technology is not only about high-tech firms. Firms in traditional areas of the economy also need to make increasing use of technology in their day-to-day operations in order to succeed. At the same time, firms often do not have the in-house expertise to take full advantage of the various opportunities offered by technologies. Owners and managers are often intimidated by what, to many of them, is an unknown field.

There is a need to create a climate where embracing technology and innovation becomes an integral part of the strategy for growth by firms in the region. Technology and its applications need to be demystified and brought to the workplace.

An innovation and technology transfer centre working in close co-operation with the Community Economic Development Agencies could offer expertise and serve as a catalyst to increase the use of technology in the firms of the region. The principal objective of this centre will be to act as an "orientation centre" for firms wanting to access information and/or expertise pertaining to innovation and technology transfer, either by providing information directly or by linking them with the resources that have the expertise to meet their needs.

Recommendation # 16

An innovation and technology transfer support centre should be created in Restigouche-Chaleur to facilitate technology adoption and commercialisation by firms located in the region.

Broadband Internet Service

The Internet is fast becoming an indispensable tool for businesses. Access to fast and reliable Internet service is extremely important for the businesses of the region. The Government of New Brunswick has recognised the importance of broadband Internet service through its initiative to bring such a service to all of the province's schools as stated in the province's *Prosperity Plan*. Under the *eNB.ca* cornerstone of the *Embracing Innovation* building block, reference is made to "upgrading all N.B. schools and community colleges to broadband technology by 2003." A similar reference is also found under the *communications* cornerstone of the *Building Strategic Infrastructure* building block.

High-speed Internet is more readily available in the more urban areas of Restigouche-Chaleur than it is in the many rural communities. Lack of access to Broadband Internet is already a problem for existing entrepreneurs, including some of whom are located in industrial parks. For many companies access to modern communications systems is as important as water and sewerage services or transportation infrastructure are to other companies.

The members of the Task Force consider that Broadband Internet access for businesses and communities in the region is an urgent need. At the same time, the needs of the communities are not homogeneous and the best technological solution could vary from community to community. Consequently, the Task Force proposes that the specific needs of each community need to be assessed and the best technological strategy identified for the implementation of a broadband Internet service for the communities and businesses.

As a second phase, specific proposals could be supported to make Broadband Internet service more readily available. Every effort should be made to position the communities of Restigouche-Chaleur to take advantage of the federal government program announced recently to bring high-speed Internet access to Canadian rural communities.

Recommendation # 17

An assessment of the technological options to make Broadband Internet services available in the various communities of the Restigouche-Chaleur region should be undertaken. Specific initiatives should be supported based on the findings of the assessment.

RECOMMENDED ACTIONS - Other

Program to Support Displaced Workers

Workers are presently being displaced in the forestry sector. There will be hundreds of additional displaced workers when the mine closes. The future of the smelter is uncertain. Some key suppliers of the mine will have to reduce the size of their operations. Some suppliers may even close. There will be a period of major upheaval and the need for significant adjustment and adaptation. The earlier that all stakeholders agree to work together to tackle the problem, the easier the transition will be for the economy and the people of the region.

The Task Force therefore recommends that all levels of government should agree to work together on this major issue of the transition of these displaced workers. The companies involved and representatives of the labour unions should also play a very active role in the process.

Recommendation # 18

Steps should be undertaken immediately to support workers being displaced by the major changes affecting the economy of the Restigouche-Chaleur region.

TIMELINE OF THE IMPACT OF THE ACTIONS

For a regional development strategy to be successful, it has to focus both on the short term and the long term. The present Action Plan is consistent with such an approach.

In the short term, the region faces several challenges and the Action Plan proposes a number of measures to address these issues. For instance, the market inefficiencies that were identified with respect to business financing could be addressed on an immediate basis with the investment tax credit, non-repayable contributions and venture capital programs proposed (Recommendations #3, #4 and #5).

Another example of short-term objectives is the program to give immediate support to displaced workers (Recommendation #18). Conventional strategy usually consists in reacting to a crisis after it actually happens. The short-term measures proposed are necessary in order to be better prepared in the longer term when the biggest impact of job losses will be felt. Furthermore, other sectors like forestry are at present experiencing important changes and short-term actions are also required for these displaced workers.

A tourism strategy (Recommendation #6) can be implemented very rapidly to yield short term – as well as long-term benefits – to the region. A program offering financial support for firms hiring university and college graduates in selected fields linked to knowledge-based activities (Recommendation #9) would also provide both short term and long term benefits. In the short term, the program would help stem the flow of young educated people from the area, thus helping to tackle the problem associated with the loss of population. The diversification of the economy of the region by increasing knowledge-based activities would represent greater results in the long term.

Finally, the Broadband Internet service initiative (Recommendation #17) is another example where the benefits are both short term and long term. Some firms are currently handicapped because they do not have access to high-speed Internet while access to modern communications services will have important long-term dividends by helping to diversify the regional economy.

Several measures of the Action Plan are more likely to yield their greatest impact in the long term. The distance learning and the flexible upgrading programmes (Recommendations #10 and #11) are good examples where the greatest impact will be in the longer term. Education and training represent investments in the future.

The three initiatives pertaining to innovation and Research and Development (Recommendations #12, #13 and 14) are also good examples of measures where the impact will be greatest in the long term.

APPENDIXES

APPENDIX A: TERMS OF REFERENCE

RESTIGOUCHE-CHALEUR TASK FORCE

The terms of reference received from the provincial government were as follows:

CONTEXT

The Restigouche-Chaleur region is working together as never before, working together for positive change for all communities in the region. The 2003 Canada Winter Games will be a showcase for the Restigouche-Chaleur spirit, one that allows people from many backgrounds, many cultures and many languages to live and work together in harmony.

At the same time, Restigouche-Chaleur has a traditionally high unemployment level and is facing one of its greatest challenges in a number of years. With the eventual closure of Brunswick Mines and rationalization in the forestry sector, the region has unique needs in the area of economic development that will not be addressed by miracle solutions or generic development strategies. In short, the Restigouche-Chaleur region needs more than a transition plan; we need an action plan that will transform this economy.

We need to maximize the existing economy and train the population so they may participate in the present economy and those of the future in traditional sectors and the new technologies. We need to introduce new technologies to existing businesses, and give them the tools to improve the application and utilization of these technologies.

At the same time, we must take the necessary steps to accelerate the development of the new economy in order to create stable employment, which pays a living wage all the year long in order to improve the quality of life for the population of the Restigouche-Chaleur region. We must also create lasting partnerships between stakeholders to create true community development and regional development in Restigouche-Chaleur. A new spirit of entrepreneurship will lead to the establishment of new enterprises, and innovation will lead to the creation of new products, services, and export markets.

In order to move forward, the Premier of New Brunswick, Bernard Lord is announcing the establishment of a task force comprised of 10 members, with a mandate to define strategic principles and a long-term action plan for the economic development of the Restigouche-Chaleur region. The Task Force will create an action plan based upon four themes: training & education; economic diversification; strategic infrastructure; as well as research & development.

MANDATE

1. The Committee will be composed of four representatives from Restigouche, four representatives from Chaleur, and two expert consultants hired by the Regional Development Corporation (RDC).

2. The Committee will consult all relevant communities and organizations, examine all pertinent documentation and will recommend a clear action plan that is based upon the four themes; *education & training, diversification, strategic infrastructure,* as well as *research & development*.

3. The Committee must develop short, medium and long-term objectives based on the four themes in order to frame the action plan. The action plan will be based on concrete measures and not further studies. It will be sufficient to use the existing studies to create a clear action plan.

4. The Committee will be Co-chaired by a member from Restigouche and a member from Chaleur who will be chosen by the Premier.

5. The Committee will organize a series of consultations and will participate in these consultations in order to gain the greatest possible understanding of the issues by the participants.

6. The Committee will complete the action plan by July 1st, 2002.

7. The Committee will be supported by personnel of the Regional Development Corporation.

APPENDIX B : REFERENCES

RESTIGOUCHE-CHALEUR TASK FORCE

1. ADI Limited et Canadian Aquaculture Systems Inc. 2000. *L'Étude de Faisabilité Aquaculture de Dalhousie ; L'évaluation financière et technique : Rapport final.* Préparé pour : Commission de Développement économique régional Restigouche. Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement économique régional. 51 pages + 46 pages.

2. ARA Consulting Group, The. 1998. *Chaleur Region Waterfron Master Plan : Benefit Analysis and Communication Strategy.* Preparted for : Chaleur Region Development Commission Inc. 31 pages.

3. Atlantic Canada Opportunities Agency and the Government of New Brunswick. 2000. *Strategic Plan : value added wood opportunities Restigouche.* 130 pages.

4. BDA Ltd. and Jacques Boucher Architecte Ltée. 1996. *Beach Development Plan : Village of Charlo.* 15 pages.

5. Beaudin, Maurice et Sébastien Breau. 2001. *Employment, Skills, and the Knowledge Economy in Atlantic Canada.* Moncton : Canadian Institute for Research on Regional Development. 158 pages.

6. Boudreau, Jean-Paul. 1993. *The New Economy : A resume of Nuela Beck's presentation at the University of Waterloo.*10 pages.

7. Bruce, David. 2002. *Town of Dalhousie : Business Retention and Expansion – Draft.* 12 pages.

8. Bruce, David and Paul Jordan. 2000. *Town of Dalhousie : Strategic Economic Development Plan.* Submitted to Dalhousie Strategic Plan Committee. Sackville, NB : Rural and Small Town Program, Mount Allison University. 23 pages

9. Bryden, John G., Wilfred Moore, Joe McGuire et Charles Hubbard. 1999. *Le Canada atlantique : Cap sur l'avenir.* Projet de document de travail (3). 170 pages.

10. Business New Brunswick. 2000. Chaleur *Economic Region : "A Regional Sectoral Development Tool" Manufacturers and Selected Services.*

11. Business New Brunswick. 2000. *Restigouche Economic Region : "A Regional Sectoral Development Tool" Manufacturers and Selected Services.*

12. CRDC. 1993. *Strategic Planning : Survey Results.*

13. Canada Resource Centre. 1999. *Quarterly Report : January – March 1999 : Labour Market Information.* Bathurst, NB.

14. Canadian Institute for Research on Regional Development, The. 1999. *The Economic Region of Northeast New Brunswick.* Maritime Series. Moncton, NB. 142 pages.

15. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2001. *Accountability Accord : 2001 – 2002.*

16. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *Annual Report 1999 – 2000 : Chaleur.*

17. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *2001 Business Directory.* Bathurst, NB.

18. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *Accountability Accord : 2000 – 2001.*

19. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *2000 Business Directory.* Bathurst, NB.

20. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1998. *Annual Report 1997 – 1998 : Chaleur.*

21. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1997. *Annual Report 1996 – 1997 : Chaleur.*

22. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1996. *Annual Report 1995 – 1996 : Chaleur.*

23. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1995. *Annual Report 1994 – 1995 : Chaleur.*

24. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1995. *Chaleur Regional Profile : 1994 – 1995.*

25. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1994. *Annual Report 1993 – 1994 : Chaleur.*

26. Chaleur Regional Development Commission Inc. and Brunswick Mine. 2001. *Brunswick Mine: An Economic Impact Analysis.*

27. Chaleur Youth Future Committee. 2001. *Members and Directors Meeting : Summary.* 16 pages.

28. City of Bathurst. 2001. *« Bathurst ... Creating New Wealth » : A Community-Driven Economic Development Strategy.April 2001.* 24 pages.
29. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Profil Socio-Économique du Restigouche. Août 2001.* 16 pages.

30. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Rapport annuel 2000-2001 Annual Report.* 14 pages

31. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Répertoire Industriel. Édition 2001.* 123 pages.

32. Commission de développement économique régional Restigouche. 2000. *Rapport annuel 1999-2000 Annual Report.* 14 pages

33. Commission de développement économique régional Restigouche. 1999. *Rapport annuel 1998-1999 Annual Report.* 16 pages

34. Commission de développement économique régional Restigouche. 1998. *Rapport annuel 1997-1998 Annual Report.* 17 pages

35. Commission de développement économique régional Restigouche. 1998. *Rapport annuel 1995-1996 Annual Report.* 17 pages

36. Commission de développement régional Chaleur. 2000. *« Relance économique Chaleur » : Sondage auprès des entreprises de la région Chaleur.* 37 pages + 11 pages.

37. Daniel K. Glenn Ltd. 1998. *Chaleur Region Waterfront Master Plan.* Prepared for : Chaleur Regional Development Commission Inc. 32 pages.

38. Daniel K. Glenn Ltd en collaboration avec Ekistics Planning and Design. 1999. *Plan directeur du Secteur Riverain de Campbellton. Rapport final.* Préparé pour la ville de Campbellton et le ministère du Développement écoomique, du Tourisme et de la Culture. 37 pages.

39. Daniel K. Glenn Ltd. In association with The ARA Consulting Group Inc., Porter Dillon Limited, J.M.W. Trenouth Ltd., Architect and Thomson Environmental Management. 1998. *Mount Carleton Provincial Park : Master Plan. Final Report.* Prepared for The Department of Natural Resources and Energy. 40 pages.

40. Daniel K. Glenn Ltd. In association with The ARA Consulting Group Inc., Porter Dillon Limited, J.M.W. Trenouth Ltd., Architect and Thomson Environmental Management. 1998. *Sugarloaf Provincial Park : Master Plan. Final Report.* Prepared for The Department of Natural Resources and Energy. 36 pages.

41. Desjardins, Pierre-Marcel. 2002. *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland.* Montréal : INRS UCS and Moncton : CIRRD. 87 pages.

42. Développement des ressources humaines Canada, Formation et Développement d'emploi Nouveau-Brunswick et Commission de développement économique régional Restigouche. 2002. *Sondage des Employeurs 2001, District de Restigouche.* 37 pages.

43. Développement des ressources humaines Canada. 2001. *Profil des Ressources Humaines du Restigouche : CRHC – Campbellton.* 82 pages.

44. Développement des ressources humaines Canada. 1999. *Le marché du travail du Restigouche : Août 1999.* 17 pages.

45. Développement des ressources humaines Canada. 1999. *Le marché du travail du Restigouche : Juin 1999.* 15 pages.

46. Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette. 2000. *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir.* Rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Statistique Canada. 183 pages.

47. Fisheries and Oceans Canada. 2001. *Statistical Review : 1997 – 1998 – 1999.* Economic Services and Statistics. Gulf Region. Moncton, NB.58 pages.

48. Government of Canada. 1995. *Canada Employment Centre – Campbellton : Quarterly Labour Market Report.* 5 pages.

49. Government of Canada and Government of New Brunswick. 1999. *New Brunswick Occupations : Shortage or Surplus.* 50 pages.

50. Government of New Brunswick. 2000. *Greater Opportunity : New Brunswick's Prosperity Plan ; 2002-2012.* 41 pages.

51. Government of New Brunswick. 1994. *Government Response : Restigouche Provinicial Forum.* 34 pages.

52. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 1992. *Réponse du gouvernement à la Conférence Économique Népisiguit.* 22 pages.

53. Human Resources Development Canada. 2001. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – January to March, 2001.* Bathurst, NB

54. Human Resources Development Canada. 2001. *The Labour Market in 2000.* Fredericton, NB. 16 pages.

55. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – July to September, 2000.* Bathurst, NB

56. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – April to June, 2000.* Bathurst, NB

57. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – January to March, 2000.* Bathurst, NB

58. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – October to December, 1999.* Bathurst, NB

59. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – July to September, 1999.* Bathurst, NB

60. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – April to June, 1999.* Bathurst, NB

61. Human Resources Development Canada. 1999. *Information sur le marché du travail : Rapport sur les salaires – Chaleur et Péninsule Acadienne, Août 1999.* Bathurst, NB. 93 pages.

62. Jeunesse Restigouche Youth. 2002. *Plan D'Action – Action Plan.* 4 pages.

63. Lebreton, Samuel. 1999. *Human Resources Profile of New Brunswick – May 1999.* Fredericton, NB : Human Resources Development Canada. 57 pages.

64. LeBreton, Samuel. Sans date. *Profil des ressources humaines du Restigouche.*

65. Nepisiguit Community Futures Committee Inc. 1993. *Besoins de formation de base dans la région Chaleur – Rapport.* 146 pages.

66. Nepisiguit Community Futures Committee Inc. 1993. *Besoins de formation de base dans la région Chaleur – Résumé du rapport de l'étude.* 30 pages.

67. Nepisiguit Economic Conference. 1991. *Chaleur – Creating the Wave : Nepisiguit Economic Conference Report.*

68. Polèse, Mario and Richard Shearmur, in collaboration with Serge Côté, Pierre-Marcel Desjardins, Marc Johnson and Marc-Urbain Proulx. To be published. *Non-Metropolitan Regions in the Knowledge-Based Economy : the spatial dynamics of the Canadian economy and the future of peripheral regions in Quebec and the Atlantic provinces.* Montréal : INRS UCS and Moncton : CIRRD.

69. Rapport de la Table ronde de la ministre sur la gouvernance locale. 2001. *Une vision pour la Gouvernance locale au Nouveau-Brunswick.* 59 pages.

70. Regional Development Corporation. 1996. *Nepisiguit : Regional Economic Conference – Update.* 11 pages.

71. Regional Development Corporation. 1996. *Restigouche : Regional Economic Conference – Update.* 11 pages.

72. Restigouche Regional Economic Commission. 2001. *Industrial Directory. 2001 Edition.* 123 pages.

73. Restigouche Regional Economic Commission. 2001. *Restigouche Socio-Economic Profile. August 2001.* 16 pages.

74. Restigouche Economic Conference. Undated. *Regional Development Strategy : Final Document.* 57 pages.

75. Restigouche Economic Conference. Undated. *Report of the Work Groups.*

76. Rêve Canadien, Le. 2001. *Développement de Forfaits Touristiques : Acadie – Bathurst.* 23 pages.

77. Rural Secretariat, The ; Agriculture and Agri-Food Canada. 2001. *Enhancing the Quality of Life for Rural Canadians : Annual Report to Parliament, 2000-2001.* 86 pages.

78. Savoie, Donald J. 2000. *Le Développement économique communautaire au Canada atlantique : illusion ou panacée ?.* Moncton :Institut canadien de recherche sur le développement régional. 131 pages.

79. Savoie, Donald J. 1997. *Rethinking Canada's Regional Development Policy : An Atlantic Perspective.* Moncton : Canadian Institute for Research on Regional Development. 65 pages.

80. Secrétariat Rural. Undated. *Les régions rurales du Canada dans l'économie du savoir.*

81. Van Huystee, Monica, Sébastien Beaulieu, José Bourque and Doug Woodworth. 1997. *New Brunswick Job Futures. 2nd Edition.* Fredericton : Human Resources Development Canada. 237 pages.

82. -----. 1999. *Restigouche Tourism Development Plan – Towards 2003 : Conference – Restigouche, 4 Seasons Destination, Final Copy.* 69 pages.

83. -----. 1995. *Népisiguit (Suivi du forum provincial-régional). Établissement des priorités.* 9 pages.

84. -----. 1995. Restigouche (Suivi du forum provincial-régional). Établissement des priorités. 11 pages.

APPENDIX C: CONTRIBUTIONS BY TOPIC

RESTIGOUCHE-CHALEUR TASK FORCE

The recommendations and suggestions made by groups and individuals to the Restigouche-Chaleur Task Force have been summarized in a separate document.

APPENDIX D: SUMMARY OF RECOMMENDATIONS

RESTIGOUCHE-CHALEUR TASK FORCE

The recommendations of the Restigouche-Chaleur Task Force are as follows:

Recommendations - General

1. A Special Fund should be established to finance the activities of the Restigouche-Chaleur Action Plan; the Fund would be supplementary to existing government programs and be administered by the Regional Development Corporation that would also ensure adequate staffing in the region to coordinate the implementation the Action Plan. The Fund should be for a specific amount and a specified time frame.

2. A regional promotion strategy, focusing on the success stories and the strengths of Restigouche-Chaleur, should be developed and implemented.

Recommendations - Diversification

3. An investment tax credit program should be established for Restigouche-Chaleur; the program would apply both to new projects and to the expansion of existing operations.

4. A program offering non-repayable contributions should be established for Restigouche-Chaleur; the program would apply both to new projects and to the expansion of existing operations.

5. Measures should be implemented to increase the availability of venture capital to the entrepreneurs of the Restigouche-Chaleur region.

6. A tourism strategy, based on the concept of Chaleur Bay, should be developed. The preparation of the strategy should be supported by the Restigouche-Chaleur Action Plan, possibly in conjunction with the Action Plan for the Acadian Peninsula. Funds from the Action Plan should also be made available to partner with others in the implementation of specific initiatives identified as part of the tourism development strategy for Chaleur Bay.

7. Import replacement of goods and services should be evaluated and pursued in instances where sound business cases exist.

8. The Province of New Brunswick should intensify its investment promotion activities aimed at attracting new outside investment to the Restigouche-Chaleur region.

Recommendations - Education and Training

9. A program offering financial support for firms hiring university and college graduates in selected fields linked to knowledge-based activities should be established.

10. Access to education and training should be enhanced in both official languages through more extensive use of distance-learning technology.

11. A more flexible program should be established to allow individuals to upgrade their levels of training and education while remaining active in the labour market.

Recommendations - Research and Development

12. A Research and Development (R&D) tax credit program should be established.

13. Support should be provided to the Campbellton New Brunswick Community College to increase the research and development activities of the woodworking center of excellence.

14. Support should be provided to the Bathurst New Brunswick Community College to undertake research and development activities associated with the establishment of a metal innovation and technology transfer center.

Recommendations - Strategic Infrastructure

15. A support center should be established in Restigouche-Chaleur to enhance the opportunities for existing or potential exporters from the region.

16. An innovation and technology transfer support center should be created in Restigouche-Chaleur to facilitate technology adoption and commercialisation by firms located in the region.

17. An assessment of the technological options to make Broadband Internet services available in the various communities of the Restigouche-Chaleur region should be undertaken. Specific initiatives should be supported based on the findings of the assessment.

Recommendation - Other

18. Steps should be undertaken immediately to support workers being displaced by the major changes affecting the economy of the Restigouche-Chaleur region.

GROUPE DE TRAVAIL
RESTIGOUCHE-CHALEUR
TASK FORCE

RESTIGOUCHE-CHALEUR : OUVERT AUX AFFAIRES

RAPPORT DU
GROUPE DE TRAVAIL
RESTIGOUCHE-CHALEUR
TASK FORCE

juillet 2002

Groupe de travail Restigouche-Chaleur
11 – 410, rue William
Dalhousie (N.-B.)
E8C 2X4
Le 9 juillet 2002

L'honorable Bernard Lord
Premier ministre et ministre responsable de
la Société de développement régional
Édifice du Centenaire
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous soumettre notre rapport, conformément au mandat qui nous a été confié le 12 janvier dernier, au moment où vous avez établi le Groupe de travail Restigouche-Chaleur.

La région de Restigouche-Chaleur éprouve de la difficulté à s'adapter à la transition continue pour réduire sa dépendance par rapport à une économie des ressources. Les industries de la forêt et des pâtes et papiers ne procurent plus le nombre d'emplois qu'elles fournissaient auparavant. D'importantes pertes d'emplois sont maintenant prévues dans le secteur minier, puisque les réserves de minerai seront bientôt épuisées à Brunswick Mine.

C'est dans un tel contexte que vous nous avez demandé de proposer un plan d'action réaliste et raisonnable pour mettre la région sur la voie de la prospérité économique. Il nous a aussi été demandé de fonder le plan d'action sur quatre thèmes : diversification ; éducation et formation ; recherche et développement ; infrastructure stratégique.

Pour mener à bien la rédaction de notre rapport, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur de nombreuses recommandations et idées très valables qui nous ont été communiquées pendant les audiences publiques, ainsi que sur les idées transmises par le public. En somme, nous avons constaté que tous les intervenants sont intéressés et disposés à participer au renouveau économique de la région et à agir en partenariat avec les gouvernements, tant à l'échelon fédéral que provincial, pour s'attaquer à une tâche des plus difficiles.

Nous avons reçu un certain nombre de recommandations qui, estimons-nous, débordent la portée de notre mandat. Même si elles ne font pas partie du plan d'action proposé, nous avons néanmoins jugé bon de les inclure dans notre rapport puisqu'elles nous semblent valables.

Le rapport du groupe de travail n'est pas conçu comme une réponse des gouvernements à la fermeture de Brunswick Mine. Il faut plutôt percevoir les recommandations comme des mesures qui peuvent être prises à court terme pour aider l'économie de la région de Restigouche-Chaleur à mieux s'adapter à la fermeture éventuelle de la mine.

Nous désirons remercier Linda Jones, qui a assuré le secrétariat du groupe de travail en plus d'assumer ses fonctions courantes auprès d'Entreprises Nouveau-Brunswick à Dalhousie, ainsi que le personnel de la Société de développement régional, qui a fourni un soutien logistique et administratif au cours de notre mandat.

Nous tenons à vous remercier de votre initiative d'établir le groupe de travail. Nous estimons qu'il est particulièrement significatif que vous n'ayez pas attendu la fermeture de Brunswick Mine avant de décider d'agir. Cela a été un honneur de nous voir demander de participer, et c'est avec plaisir que nous avons relevé le défi que vous nous avez lancé. Nous sommes convaincus de votre engagement envers le renouveau économique de la région de Restigouche-Chaleur et nous osons croire que les recommandations formulées dans notre rapport seront utiles au gouvernement à cet égard.

Groupe de travail Restigouche-Chaleur

Hélène Bernard, coprésidente

Brian Kenny, coprésident

Paul Chapman

Danny Desjardins

Nathalie Doiron-Léger

Gordon Labilloi[illegible]

Yvon Renault

Paul Violette

Frederic J. Arsenault

Pierre-Marcel Desjardins

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de présentation iii

Table des matières v

Introduction 1

Bref profil de la région de Restigouche-Chaleur 2
- Géographie 2
- Caractéristiques socio-économiques 3

Défis et possibilités 4

Quatre thèmes 5
- Diversification 5
- Éducation et formation 6
- Recherche et développement 6
- Infrastructure stratégique 6

Processus de consultation 6

Synthèse des interventions 7
- Considérations générales 7
- Diversification 8
- Fiscalité et financement 8
- Tourisme 8
- Ressources naturelles 9
- Éducation 9
- Recherche et développement 9
- Infrastructure 10
- Autres questions 10
- Sujets dépassant la portée du plan d'action 10
- Gaz naturel 11
- Routes et autre infrastructure de la région 11
- Coopération entre les gouvernements fédéral et provincial 11

Portée du plan d'action 12

Mesures recommandées 13
- Général 13
- Diversification 15
- Éducation et formation 18
- Recherche et développement 20
- Infrastructure stratégique 21
- Autre 24

Calendrier de l'impact des mesures 24

Annexe A – Mandat
Annexe B – Références
Annexe C – Contributions selon les sujets abordés
Annexe D – Sommaire des recommandations

INTRODUCTION

La région de Restigouche-Chaleur éprouve de la difficulté à s'adapter à la transition continue pour réduire sa dépendance par rapport à une économie des ressources. Par conséquent, elle a connu une baisse de sa population globale, le niveau de scolarité est relativement faible, et la région est aux prises avec des taux de chômage chroniquement élevés. D'autres pertes importantes d'emplois sont maintenant à l'horizon dans le secteur minier, du fait de la fermeture prévue de Brunswick Mine et de l'incertitude qui en résulte quant à l'avenir de la fonderie à Belledune.

Vu la gravité de la situation, le gouvernement provincial a établi le Groupe de travail Restigouche-Chaleur pour préparer un plan d'action visant le renouveau économique de la région. Le premier ministre Bernard Lord a annoncé le mandat et la composition du groupe de travail le 12 janvier 2002. (Le mandat est ci-joint, à titre d'annexe A.) Le plan d'action met l'accent sur quatre thèmes : éducation et formation ; diversification ; recherche et développement ; infrastructure stratégique.

Le présent rapport donne un bref aperçu de la région et des possibilités et défis de cette dernière. Il décrit brièvement les thèmes.

Le groupe de travail s'est acquitté de sa tâche grâce à une analyse d'études, rapports et documents antérieurs portant sur le développement de la région. En outre, l'avis du public a été sollicité sous la forme de présentation de mémoires ou de documents ou sous la forme d'interventions orales aux audiences publiques. Des réunions privées ont aussi eu lieu avec des entrepreneurs, des responsables municipaux et des personnes représentant les organismes, ministères et agences participant au développement économique de la région.

Le rapport comprend une synthèse des diverses interventions et définit la portée du plan d'action proposé. Sont aussi incluses des recommandations importantes qui ont été recueillies au cours des consultations publiques, recommandations qui débordent le mandat du groupe de travail mais qui sont importantes pour le développement global de la région.

Les membres du groupe de travail estiment que les recommandations contenues dans ce rapport peuvent et devraient être mises en œuvre avant la fermeture de la mine. Évidemment, d'autres mesures d'adaptation s'imposeront au moment de la fermeture effective de la mine. Quelques-unes des mesures proposées devraient avoir un impact plutôt immédiat sur la santé économique de la région, tandis que l'impact d'autres mesures se fera plus vraisemblablement sentir à moyen ou à long terme. Tout compte fait, les 18 mesures proposées devraient permettre à la région

d'améliorer sa situation pour mieux contrer l'impact de la fermeture de Brunswick Mine lorsqu'elle se produira.

BREF PROFIL DE LA RÉGION DE RESTIGOUCHE-CHALEUR

Géographie

Il a été demandé au groupe de travail de préparer un plan d'action visant le territoire actuellement couvert par la Commission de développement économique régional Restigouche et la Commission développement régional Chaleur. Il est prévu que les deux nouvelles agences de développement économique communautaire en voie d'être mises sur pied dans la région auront les mêmes limites géographiques qu'ont les commissions existantes. Aux fins du plan d'action, la région de Restigouche-Chaleur englobe le comté de Restigouche au complet et les parties ouest et nord du comté de Gloucester.

Le comté de Restigouche comprend les subdivisions de recensement suivantes de Statistique Canada :

- cité de Campbellton ;
- villes de Dalhousie et de Saint-Quentin ;
- villages d'Atholville, de Balmoral, de Belledune, de Charlo, d'Eel River Crossing, de Kedgwick et de Tide Head ;
- paroisses d'Addington, de Balmoral, de Colborne, de Dalhousie, de Durham, de Grimmer et de Kedgwick ;
- Première nation d'Eel River Bar.

Sont comprises dans la région de Restigouche-Chaleur les subdivisions de recensement suivantes de Statistique Canada :

- cité de Bathurst ;
- ville de Beresford ;
- villages de Pointe-Verte, de Petit Rocher et de Nigadoo ;
- paroisses d'Allardville, de Bathurst, de Beresford et la partie ouest de la paroisse de New Bandon ;
- Première nation de Papineau.

Il faut signaler que le village de Belledune et la paroisse de Durham, bien que situés dans le comté de Restigouche, font néanmoins partie du territoire couvert par la Commission développement régional Chaleur.

Caractéristiques socio-économiques

Selon le recensement de 2001, la région de Restigouche-Chaleur compte une population de 73 626[1], soit une baisse de 6,2 % depuis 1996. Il faut signaler que Restigouche et Gloucester sont les comtés qui ont connu la plus forte diminution de population en pourcentage au cours de la période, à savoir 6,6 % dans le comté de Restigouche et 5,3 % dans le comté de Gloucester. Au cours de la même période de cinq ans, la population du Nouveau-Brunswick a baissé de 1,2 %.

La baisse significative de population de la région doit être une source de préoccupation. Des pressions sur le marché local du travail et de la consommation se feront vraisemblablement sentir, et, dans certains cas, la région pourrait commencer à se heurter à des problèmes de masse critique de la population pour certains services.

La région de Restigouche-Chaleur a un territoire de 11 564 km², ce qui donne une densité de population de 6,37 personnes par kilomètre carré. À titre comparatif, le Nouveau-Brunswick avait en 2001 une population de 729 498 et une superficie de 71 355 km², ce qui donne une densité de population de 10,2 personnes par kilomètre carré à l'échelle provinciale.

Jusqu'ici, les seules données du recensement de 2001 qui sont disponibles sont celles qui ont trait à la population. Les autres données du recensement de 2001 seront accessibles au cours des prochains mois. Entre-temps, les données les plus récentes dans les autres domaines demeurent celles du recensement de 1996. En 1996, la population de la région était plus bilingue et plus francophone unilingue qu'ailleurs dans la province. Environ 55,6 % de la population de la région était bilingue, contre 32,6 % dans l'ensemble de la province. Environ 21,9 % de la population parlait seulement l'anglais (contre 57,3 % pour le Nouveau-Brunswick), tandis que 22,6 % parlait seulement le français (contre 10,1 % pour le Nouveau-Brunswick). La main-d'œuvre bilingue constitue un atout important qui peut être bénéfique pour le développement de la région.

Du côté du marché du travail, le taux de chômage en 1996 dépassait nettement la moyenne provinciale.

En 1996, la région connaissait une plus forte concentration d'emploi que l'ensemble du Nouveau-Brunswick dans les cinq secteurs industriels suivants :

- santé et services sociaux (13,2 %, contre 10,7 %) ;
- exploitation minière (3,6 %, contre 2,1 %) ;

[1] Seulement une partie de la paroisse de New Bandon est incluse dans la région de Restigouche-Chaleur. Toutefois, les données de Statistique Canada sont seulement ventilées par paroisse entière. La paroisse de New Bandon au complet est donc incluse dans le profil, même si cela augmente légèrement la population.

- ventes au détail (14,2 %, contre 12,7 %) ;
- exploitation forestière (3,4 %, contre 2,1 %) ;
- services d'enseignement (8,4 %, contre 7,4 %).

La base économique de la région semble donc fortement dépendante des secteurs minier et forestier.

Quant au niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus, la région est près de la moyenne provinciale dans les catégories de 9 à 13 années de scolarité, de certificat ou diplôme d'une école des métiers, ainsi que d'autres études non universitaires.

Par contre, la région a un pourcentage inférieur à la moyenne provinciale dans la catégorie de population ayant fait des études universitaires, tandis qu'elle dépasse considérablement la moyenne provinciale dans la catégorie des personnes ayant moins d'une 9^{e} année (22,0 %, contre 16,5 %). Or, des études ont montré que les personnes qui ont moins d'une 9^{e} année sont plus susceptibles d'occuper des emplois saisonniers. Le pourcentage inférieur de population ayant fait des études universitaires indique probablement que les diplômés universitaires de la région n'y trouvent pas suffisamment d'emplois qui correspondent à leur formation.

DÉFIS ET POSSIBILITÉS

L'analyse sommaire menée jusqu'à maintenant est suffisante pour indiquer que la région a d'importants défis économiques à relever. La région éprouve déjà de la difficulté à s'adapter à la transition continue pour réduire sa dépendance par rapport à une économie des ressources. Le degré de diversification économique n'a pas été suffisant jusqu'ici pour compenser les importantes pertes d'emplois découlant de la rationalisation des secteurs primaires de l'économie. La fermeture prochaine de Brunswick Mine, ainsi que l'incertitude qui en résulte quant à l'avenir de la fonderie à Belledune, laisse entrevoir des difficultés à l'horizon.

La diversification de l'économie de demain ne saurait reposer uniquement sur les secteurs économiques traditionnels, surtout du fait que la nouvelle économie, à savoir l'économie du savoir, prend une importance croissante relative. Une perte significative de population depuis cinq ans est aussi une source de préoccupation. Le chômage élevé continu constitue un problème. Il faut s'occuper des défis liés à l'éducation, à la formation et au perfectionnement. Il est évident qu'il ne suffit pas de laisser les forces du marché suivre leur cours.

Le fait que les intervenants ont manifesté leur volonté de participer au renouveau économique de la région de Restigouche-Chaleur et de travailler en partenariat avec les gouvernements, tant à l'échelon provincial que fédéral, constitue probablement

le meilleur gage de succès dans la région. La quantité et la qualité des recommandations présentées au groupe de travail montrent nettement que les intervenants qui s'intéressent à l'avenir de l'économie régionale comprennent bien la nature et la gravité des problèmes économiques auxquels la région se heurte. Des problèmes précis ont été clairement dégagés, et des efforts louables ont été déployés pour déterminer des solutions possibles. De nombreuses propositions contenues dans le plan d'action proviennent effectivement de l'apport découlant de la participation du public aux travaux du groupe de travail.

La nouvelle économie et les communications modernes font que la région n'a plus à se sentir éloignée de ses marchés. Tout au long des travaux du groupe de travail, il est devenu de plus en plus manifeste que Restigouche-Chaleur est une région où les autochtones, les francophones et les anglophones s'efforcent sciemment de collaborer en vue de bâtir un meilleur avenir. Un exemple par excellence est la collaboration des collectivités et des particuliers pour s'assurer que les prochains Jeux d'hiver du Canada soient un succès éclatant. Ces jeux sont aussi une occasion idéale pour faire valoir la région auprès du reste du pays.

Restigouche-Chaleur est une région qui peut faire montre de nombreux atouts, y compris sa magnifique qualité de vie, ses beautés naturelles, sa main-d'œuvre bilingue et l'engagement de la population envers le renouveau économique de la région. Le plan d'action vise à miser sur les forces inhérentes de la région, tout en proposant des mesures pour relever les grands défis qui se présentent à la région.

QUATRE THÈMES

Les mesures proposées dans le plan d'action ne visent pas à remplacer les programmes et activités ordinaires des gouvernements. Les initiatives proposées suppléent en fait aux programmes existants et doivent s'harmoniser avec les mesures courantes des gouvernements fédéral et provincial. En outre, pour en favoriser la réussite, il faut que les mesures proposées soient ciblées. C'est pourquoi le mandat du groupe de travail exige que les recommandations visent quatre thèmes, qui sont brièvement décrits ci-après dans le contexte de l'économie de Restigouche-Chaleur.

Diversification

Traditionnellement, la base économique de la région de Restigouche-Chaleur repose sur quelques piliers principaux, à savoir des grandes entreprises qui procurent à l'année de nombreux emplois bien rémunérés. Les pâtes et papiers, les chemins de fer, l'exploitation minière et la fonderie étaient les principaux piliers de l'économie régionale. Or, dans la nouvelle conjoncture économique, la croissance qui mènera la région vers la prospérité passe par la diversification économique. La diversification

doit prendre appui sur ce que la région possède déjà et développer de nouveaux produits et marchés pour les entreprises existantes. La diversification signifie aussi la création de nouvelles entreprises dans les secteurs plus traditionnels de l'économie et dans de nouveaux secteurs, surtout dans le domaine de l'économie du savoir.

Éducation et formation

C'est un truisme : dans la société d'aujourd'hui, la population est la ressource la plus importante et la plus précieuse d'une région. L'économie moderne exige plus que jamais auparavant une main-d'œuvre éduquée, qualifiée et bien formée. Un investissement dans l'apprentissage continu des gens, à savoir dans l'éducation et la formation, garantira une main-d'œuvre qui peut s'adapter à toutes sortes de défis.

Recherche et développement

Pour croître et prospérer dans l'économie d'aujourd'hui, les entreprises doivent se montrer innovatrices. Les entreprises innovatrices sont un élément clé dans la diversification d'une économie. Les entreprises innovatrices développeront de nouveaux produits, de nouvelles façons de fonctionner et de nouveaux marchés. Il est critique que les entreprises innovatrices aient accès à la recherche appliquée et au développement. Les grandes entreprises disposent de capacités internes de recherche et développement. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les petites et moyennes entreprises sur lesquelles reposera vraisemblablement l'avenir de l'économie de la région de Restigouche-Chaleur. Les collèges communautaires, les universités et les centres de recherche indépendants peuvent jouer un rôle crucial dans le domaine de la recherche et du développement pour les petites et moyennes entreprises innovatrices. Les entreprises doivent avoir accès aux résultats de la recherche et du développement et être encouragées à en profiter pour devenir innovatrices.

Infrastructure stratégique

Une infrastructure stratégique, surtout liée aux trois premiers thèmes, sera aussi nécessaire pour appuyer des efforts concertés et ciblés visant à réaliser le renouveau économique de la région de Restigouche-Chaleur.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Le plan de travail du groupe de travail a comporté plusieurs volets. Un aspect a été d'examiner et d'analyser des études, rapports et documents de date récente qui portaient sur des questions pertinentes au développement de la région. Les objectifs étaient de profiter de recommandations antérieures et de mieux comprendre

l'apport public antérieur. L'annexe B donne la liste des documents analysés. Le groupe de travail a aussi tenu une série de réunions avec des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et des responsables municipaux à l'échelle locale. Ces réunions informelles ont eu lieu dans les collectivités suivantes :

le 21 mars à Saint-Quentin ;
le 26 mars à Bathurst ;
le 27 mars à Atholville ;
le 2 avril à Nigadoo ;
le 4 avril à Dalhousie.

Le 16 avril, les membres du groupe de travail ont tenu une réunion à Pointe-Verte avec des entrepreneurs, des responsables municipaux et des personnes représentant des ministères et agences participant au développement économique de la région. Le 23 avril, une autre réunion a eu lieu à Campbellton avec les deux campus du collège communautaire dans la région.

À ces réunions sont venues s'ajouter deux audiences publiques (le 9 avril à Campbellton et le 17 avril à Bathurst), où plus de 30 exposés ont été présentés au groupe de travail. Ce dernier a aussi reçu plus de 20 mémoires à son bureau de Dalhousie.

SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS

Un aperçu d'ensemble, par sujet, des interventions et des recommandations addressées au groupe de travail au cours des consultations est donné ci-après. On trouvera un sommaire plus détaillé par sujet (annexe C) dans un document séparé.

Considérations générales

De nombreuses personnes ont signalé le besoin de former des partenariats efficaces, comme une condition préalable pour favoriser la réussite du développement économique dans la région. Les partenaires possibles comprennent tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et collectivités des Premières nations), l'industrie, des groupes sociaux et économiques et ainsi de suite. Les partenariats peuvent aussi déborder la région immédiate. Par exemple, plusieurs personnes ont suggéré que la région doit travailler en partenariat avec des groupes de la Gaspésie et de la Péninsule acadienne afin d'élaborer une stratégie visant le développement du potentiel touristique global de la baie des Chaleurs.

Un autre aspect signalé à maintes reprises est le besoin de meilleures communications, à la fois au sein de la région et dans la promotion de la région à l'extérieur. De nombreuses personnes ont souligné que la région possède des atouts

formidables à l'appui d'une excellente qualité de vie. Une stratégie de communication a souvent été suggérée comme moyen de faire passer un tel message à la fois auprès des intervenants qui sont dans la région et auprès de gens d'ailleurs qui pourraient être attirés dans la région.

Diversification

De nombreuses personnes perçoivent le besoin de diversifier l'économie comme un défi de taille. Diverses solutions de remplacement ont été proposées pour diversifier l'économie. La recherche de clientèle visant à attirer de nouvelles entreprises de l'extérieur de la région est une approche que bien des gens préconisent. Certaines personnes avancent que la voie à suivre est d'attirer un ou plusieurs gros employeurs offrant des emplois rémunérateurs, ce qui produirait l'activité économique nécessaire pour compenser les pertes qui découleront de la fermeture imminente de Brunswick Mine. D'autres semblent préférer des efforts ciblés pour attirer un certain nombre de moyennes entreprises.

Diverses propositions ont aussi été avancées en vue d'une diversification interne de l'économie, grâce à l'expansion des entreprises existantes ou à la création de nouvelles entreprises. Ces propositions sont abordées dans les rubriques ci-après.

Fiscalité et financement

Diverses mesures visant à offrir un soutien financier aux entreprises et aux particuliers ont été présentées. Elles se répartissent en deux catégories générales : incitatifs fiscaux et financement direct. Un sujet qui revient souvent est l'idée de mesures financières pour attirer ou retenir dans la région les jeunes, surtout les jeunes bien formés. Ces mesures comprennent notamment des crédits d'impôt, une baisse des droits de scolarité et une réduction des prêts étudiants. Divers programmes de subvention et de crédit d'impôt sont aussi suggérés pour appuyer le développement des entreprises et attirer de nouvelles entreprises. Ces propositions comprennent des obligations communautaires, une zone franche d'impôt, une baisse de l'impôt foncier, un crédit d'impôt pour le Nord, un fonds de stabilisation et un fonds de capital-risque.

Tourisme

De nombreux groupes et particuliers qui ont comparu devant le groupe de travail ont exprimé une grande confiance dans le potentiel touristique comme option de développement de la région. Un grand nombre d'initiatives précises ont été proposées, y compris le développement ou l'amélioration de l'infrastructure. Les panneaux routiers et leur incidence sur le secteur touristique ont souvent été cités comme obstacle au développement du secteur. Enfin, des exposés ont fait valoir qu'une approche globale adoptée par l'industrie et regroupant toutes les régions

donnant sur la baie des Chaleurs pourrait mener à un secteur touristique dynamique dans la région.

Ressources naturelles

C'est sur les ressources naturelles que repose traditionnellement la base économique de la région, et plusieurs suggestions ont été apportées en vue du développement possible du secteur. Plusieurs personnes ont fait ressortir le besoin de maximiser les avantages de l'exploitation forestière, y compris grâce à une meilleure utilisation des ressources ou au démarrage de nouvelles entreprises, souvent à la suite de la mise en oeuvre d'activités innovatrices. Mention a aussi été faite des possibilités liées au créneau que représente la transformation du bois, ainsi que du potentiel de valeur ajoutée accrue que celle-ci comporte. Il a aussi été signalé que l'agriculture offre un certain potentiel, y compris pour le développement de nouvelles initiatives liées aux petits fruits (tels que la rhubarbe et les bleuets) ou de nouvelles cultures telles que le chanvre industriel. D'autres personnes ont parlé d'un potentiel accru dans le secteur des pêches et, dans une certaine limite, dans le secteur minier.

Éducation

Plusieurs personnes estiment que l'éducation joue un rôle fondamental dans le renouveau économique de la région. Les suggestions ont porté sur divers aspects du secteur de l'éducation, y compris l'importance de solides pratiques éducatives dès la petite enfance. L'absence de cours en arts industriels a été signalée à diverses reprises au cours de nos consultations ; de nombreuses personnes estiment que la situation mène à une hausse du décrochage scolaire et à une pénurie de travailleurs qualifiés dans divers métiers. Le rôle clé du personnel enseignant a été mentionné à maintes occasions, tout comme le besoin d'avoir des collèges communautaires qui répondent pleinement aux besoins et aux aspirations de la région. En particulier, il a été mentionné que la région ne dispose d'aucun collège communautaire anglophone ou campus universitaire. L'accès difficile à la formation pour la population du secteur de Saint-Quentin et de Kedgwick, en raison de l'éloignement relatif des établissements existants, a aussi été porté à l'attention des membres du groupe de travail.

Recherche et développement

Diverses propositions faites au groupe de travail portaient sur des initiatives de recherche et de développement. Des intervenants clés actuels dans la promotion du développement économique régional ont souligné l'importance de la recherche et du développement en vue de favoriser l'innovation dans la région. Dans certains cas, on a fait le lien entre la recherche et le développement, d'une part, et des grappes économiques existantes dans la région, d'autre part, notamment dans les domaines

du bois et des métaux. Dans d'autres cas, les suggestions portaient sur des secteurs nouveaux ou potentiels (par exemple, des herbes médicinales liées au Aboriginal Heritage Garden ou dans le secteur agroalimentaire). Les collèges communautaires semblent des partenaires potentiels privilégiés, relativement à la plupart des initiatives de recherche et de développement.

Infrastructure

Bon nombre de personnes ont souligné l'importance de l'infrastructure lorsqu'il s'agit de développement économique. À maintes reprises, il a été signalé que les routes sont un domaine où de nettes améliorations s'imposent, notamment pour les routes 134, 17 et 180. D'autres points soulevés à maintes reprises sont l'accès au gaz naturel et une structure de prix compétitifs pour l'énergie. Le manque de services adéquats de transport aérien aux aéroports régionaux est un des problèmes soulevés. Les problèmes et le potentiel des ports de Belledune et de Dalhousie ont aussi été abordés, tout comme l'a été le niveau de services dans les parcs industriels. Le manque d'accès Internet haute vitesse à bien des endroits dans la région, même dans des parcs industriels, a été signalé au groupe de travail. Le problème ne se situe pas seulement dans le contexte de la nouvelle économie, car des entreprises existantes dans les secteurs plus traditionnels de l'économie éprouvent des difficultés à communiquer avec leur clientèle actuelle.

Autres questions

Plusieurs autres questions ont aussi été portées à l'attention du groupe de travail : importance de prendre des mesures pour aider les jeunes et favoriser l'entrepreneuriat (surtout chez les jeunes), santé, arts et culture, implantation d'autres services et bureaux gouvernementaux dans la région.

Des sujets et questions qui ne font pas partie du plan d'action devraient néanmoins être pris en considération par le gouvernement provincial. Il s'agit notamment de la situation des cours d'arts industriels dans les écoles, de la possibilité de créer des centres d'incubation d'entreprises, ainsi que de la promotion des arts et de la culture dans le contexte du développement économique.

Sujets dépassant la portée du plan d'action

Trois initiatives et questions qui débordent le mandat pourraient néanmoins être très importantes pour le développement futur de la région. Les membres du groupe de travail estiment que les sujets ci-après exigent un examen sérieux pour suivi possible par tous les ordres de gouvernement, et ils ont donc décidé de formuler des observations plus détaillées à cet égard.

Gaz naturel

Les personnes qui ont participé au processus de consultation sont d'avis que Restigouche-Chaleur doit avoir accès à l'énergie à un prix compétitif par rapport aux autres régions de la province. Dans un tel contexte, il est estimé que la distribution du gaz naturel aiderait à améliorer la compétitivité de la région. Les membres du groupe de travail partagent un tel avis et, dans ce contexte, applaudissent à l'initiative prise par le Nouveau-Brunswick de demander à l'Office national de l'énergie d'établir une politique qui assurerait l'accès au gaz naturel de la côte est à la population canadienne. En outre, le groupe de travail exhorte les gouvernements fédéral et provincial à prendre toutes les mesures possibles pour veiller à ce que Restigouche-Chaleur ait accès au gaz naturel au plus tôt.

Routes et autre infrastructure de la région

Tout au long des consultations, les membres du groupe de travail ont entendu des observations selon lesquelles des améliorations importantes à l'infrastructure de la région contribueraient nettement au développement économique de la région.

Les routes sont l'infrastructure la plus souvent mentionnée. De nombreuses personnes qui ont fait des exposés au groupe de travail étaient fermement convaincues que le nord du Nouveau-Brunswick en général et Restigouche-Chaleur en particulier n'obtiennent pas leur juste part du financement pour la construction et l'amélioration des routes. Il a été rappelé au groupe de travail que les routes sont un élément essentiel du développement régional. De bonnes routes sont essentielles pour exporter les produits de la région et pour attirer des touristes. Il a aussi été avancé que la qualité de vie de la population de la région dépend elle aussi d'un bon réseau routier.

D'autres éléments de l'infrastructure de la région, tels que les parcs industriels, les aéroports, les ports ainsi que les services d'eau et d'égout sont aussi considérés comme étant très importants pour le mieux-être économique de la région. À plusieurs reprises, il a été signalé que les ports, par exemple, sont des atouts qu'il faut reconnaître comme des facteurs de développement économique.

Le groupe de travail exhorte donc les gouvernements fédéral et provincial à travailler en bien plus grande collaboration et à accroître leur financement afin d'améliorer l'infrastructure dans la région de Restigouche-Chaleur.

Coopération entre les gouvernements fédéral et provincial

Mention a déjà été faite dans le présent rapport du besoin de former des partenariats efficaces pour favoriser la réussite du développement économique de la région. Dans un tel contexte, les membres du groupe de travail sont du ferme avis

que tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et collectivités des Premières nations) devraient travailler en étroite collaboration pour s'attaquer aux grands problèmes économiques de la région. Il ne faut pas permettre que des conflits de compétences et la politique partisane portent atteinte au développement global de Restigouche-Chaleur.

Même si les recommandations du présent rapport sont soumises au gouvernement provincial qui a établi le groupe de travail, les membres du groupe de travail exhortent aussi le gouvernement fédéral à participer activement au renouveau économique de la région. Les autres ordres de gouvernement, à eux seuls, ne disposent tout simplement pas de ressources suffisantes. De toute façon, comme l'a montré l'analyse de l'impact économique de Brunswick Mine, l'exploitation de la mine en 1999 a rapporté 45 millions de dollars au gouvernement fédéral, contre 31 millions à la province du Nouveau-Brunswick. En de telles circonstances, nous ne saurions trop insister sur l'importance et l'urgence que le gouvernement fédéral devienne une source majeure de financement pour le renouveau économique de la région.

PORTÉE DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action ne vise pas à être le seul outil utilisé dans les efforts de développement régional de Restigouche-Chaleur. Les programmes gouvernementaux existants, à la fois à l'échelon fédéral et provincial, auront toujours un rôle important à jouer dans le développement de la région. Les initiatives proposées dans le plan d'action devraient être complémentaires et supplémentaires par rapport aux programmes et initiatives en place. L'argent puisé dans le fonds spécial ne doit pas servir à remplacer des fonds d'autres sources gouvernementales. Les mesures proposées dans le plan d'action sont censées venir s'ajouter aux programmes existants afin d'avoir un impact véritable sur le développement de la région.

Le plan d'action a aussi été élaboré dans le contexte du *Plan de prospérité* de la province du Nouveau-Brunswick. Tout comme l'ensemble du Nouveau-Brunswick, la région de Restigouche-Chaleur a besoin d'être compétitive dans l'économie d'aujourd'hui, qui se caractérise par la mondialisation, le savoir et l'innovation.

Les membres du groupe de travail ne perçoivent pas le plan d'action comme la réponse suggérée des gouvernements à la fermeture éventuelle de Brunswick Mine. La région est déjà aux prises avec d'importants défis, de sorte que la fermeture de la mine viendra compliquer davantage la situation. Les initiatives proposées dans le plan d'action doivent plutôt être perçues comme des éléments qui, en parallèle avec d'autres mesures gouvernementales, permettront à la région de se retrouver dans

une meilleure situation pour composer avec la situation lorsque la mine fermera effectivement.

Le groupe de travail n'a pas fixé le montant que le gouvernement provincial devrait mettre de côté à titre du fonds spécial de développement qui est proposé. Cela relèverait davantage d'une décision du gouvernement. Toutefois, les membres du groupe de travail savent très bien que les fonds disponibles ne sont pas illimités. Par conséquent, les initiatives retenues dans le plan d'action sont celles qui, selon les membres du groupe de travail, sont les plus efficaces et qui auront le plus grand impact sur le développement économique de la région.

L'approche retenue est stratégique. Les initiatives proposées sont jugées être réalistes ; quelques-unes devraient avoir un impact plutôt immédiat, tandis que d'autres rapporteront des dividendes à plus long terme. Les initiatives retenues devraient servir d'outils utiles dans les efforts de développement régional de Restigouche-Chaleur. Même si les intervenants ne voient peut-être pas leurs suggestions particulières dans le corps du rapport du groupe de travail, ils les retrouveront dans les annexes au rapport. En outre, l'intention est de créer le cadre nécessaire pour permettre à bon nombre de projets individuels de se réaliser. La priorité a été donnée à la recommandation d'initiatives aptes à créer un climat favorable au développement de projets, plutôt qu'à la détermination de projets particuliers qu'il vaudrait la peine d'appuyer.

MESURES RECOMMANDÉES - Générales

Création d'un fond spécial et coordination de la mise en oeuvre

Un fonds spécial devrait être établi pour financer les activités qui font partie du plan d'action de Restigouche-Chaleur. Le fonds devrait demeurer accessible durant la pleine durée du plan d'action. Le fonds devrait être supplémentaire. Il ne devrait pas servir à remplacer des programmes existants des gouvernements fédéral ou provincial. Dans certains cas, le fonds spécial pourrait servir de catalyseur pour obtenir, par effet de levier, des fonds auprès d'autres sources ou pour ajouter un complément aux programmes gouvernementaux existants. Dans d'autres cas, le fonds pourrait couvrir le plein coût d'initiatives compatibles avec l'objectif général du plan d'action, faute d'autres sources de financement.

Le fonds devrait faire partie du budget annuel de la Société de développement régional, qui serait chargée de l'administration du fonds et de la coordination générale de la mise en œuvre du plan d'action. La société devrait assurer une dotation suffisante dans la région et à Fredericton pour coordonner la mise en œuvre du plan d'action. Il est prévu que la société travaillerait en étroite collaboration avec les intervenants participant au développement économique de

Restigouche-Chaleur et de concert avec les deux agences de développement économique communautaire (ADEC) en train d'être mises sur pied dans la région.

Recommandation # 1

Qu'un fonds spécial soit établi pour financer les activités du plan d'action de Restigouche-Chaleur, que le fonds soit supplémentaire par rapport aux programmes gouvernementaux existants et soit administré par la Société de développement régional, qui verrait aussi à assurer une dotation suffisante en région pour coordonner la mise en œuvre de ce plan d'action, et que le fonds soit d'un montant précis et d'une durée fixée.

Stratégie de promotion régionale

L'image de marque de la région, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, peut et doit être améliorée. Traditionnellement, l'accent a plutôt été mis sur des gros employeurs, surtout dans les secteurs primaires de l'économie. La transition pour s'éloigner de cette économie des ressources n'a pas été facile et a été marquée par d'importantes pertes d'emplois, en plus d'autres défis à relever dans l'avenir, surtout dans le secteur minier. Les manchettes annonçant de mauvaises nouvelles ont nui au niveau de confiance de la population et peuvent aussi avoir un effet négatif pour ce qui est d'attirer des investisseurs de l'extérieur. Entre-temps, les réussites des entrepreneurs et des entreprises innovatrices à l'échelle locale passent souvent presque inaperçues.

Un objectif principal de la stratégie de promotion régionale serait de mettre l'accent sur les réussites et les forces de la région. La stratégie pourrait inclure des communications suivies sur les activités liées à la mise en œuvre du plan d'action. La région a besoin de rétablir son niveau de confiance. En cette période de stress important, la population de la région a besoin de sentir que ses efforts pour relancer l'économie régionale sont appuyés par les gouvernements. Il faut recourir à des outils traditionnels mais aussi à des moyens innovateurs pour faire la promotion. Par exemple, l'élaboration d'un portail régional complet serait un atout important, en une période où l'Internet est un outil indispensable de recherche, tant pour des investisseurs potentiels que pour les touristes.

Recommandation # 2

Qu'une stratégie de promotion régionale, mettant l'accent sur les réussites et les forces de Restigouche-Chaleur, soit élaborée et mise en œuvre.

MESURES RECOMMANDÉES - Diversification

Un élément essentiel de toute initiative de diversification est la création de nouvelles activités commerciales, grâce soit à l'expansion d'entreprises ou au démarrage de nouvelles entreprises. La diversification peut aussi résulter de la mise sur pied de nouvelles activités dans les secteurs traditionnels ou du développement de nouveaux secteurs qui étaient auparavant relativement ou complètement absents de l'économie de la région.

Un élément clé de la diversification est l'accès au capital de financement. Malheureusement, les marchés ne semblent pas bien se porter dans Restigouche-Chaleur à l'heure actuelle. Les établissements financiers traditionnels semblent considérer que les entreprises commerciales dans la région sont à risque élevé. Même les entreprises rentables semblent éprouver une grande difficulté pour avoir accès à du capital. L'accès au capital est un défi que, souvent, les gens d'affaires dans la région n'arrivent pas à surmonter. Le défi est d'autant plus difficile à surmonter que les secteurs traditionnels spécialisés de la région sont souvent à forte intensité de capital et que la diversification, par sa nature même, signifie s'engager hors des sentiers battus, ce qui rend les prêteurs plus prudents.

Trois initiatives sont proposées afin de réduire les lacunes du marché quant à l'accès au capital. Comme le soutien financier ne devrait pas établir une distinction entre les secteurs d'activité économique, toutes les entreprises commerciales devraient avoir accès à ces initiatives. Les circonstances économiques dans la région sont telles qu'une considération devrait être accordée à tous les projets faisables. Par ailleurs, il faut faire preuve de prudence afin de garder au minimum les distorsions du marché, en ce sens qu'il ne faudrait pas nuire aux entreprises existantes.

Crédit d'impôt à l'investissement

La première initiative proposée qui a trait au financement est un crédit d'impôt à l'investissement. Un programme du genre aiderait les entreprises existantes qui veulent accroître leurs activités. Il aiderait aussi à attirer de nouvelles entreprises commerciales dans la région de Restigouche-Chaleur. Le programme comporterait des crédits d'impôt applicables à des investissements admissibles dans la région.

Recommandation # 3

Qu'un programme de crédit d'impôt à l'investissement soit établi pour Restigouche-Chaleur et que le programme s'applique aux nouveaux projets aussi bien qu'à l'expansion des activités existantes.

Soutien financier au développement des entreprises

La deuxième initiative proposée qui a trait au financement correspond à des contributions non remboursables. L'accès à des placements privés est très difficile dans la région. Les contributions non remboursables auraient l'avantage particulier de fournir des fonds à des entreprises qui veulent créer de nouveaux emplois dans la région.

Recommandation # 4

Qu'un programme de contributions non remboursables soit établi pour Restigouche-Chaleur et que le programme s'applique aux nouveaux projets aussi bien qu'à l'expansion des activités existantes.

Capital de risque

La troisième initiative proposée qui a trait au financement aborde la question de la disponibilité de capital en général et de capital de risque en particulier. Les agences de développement économique communautaire devraient travailler en étroite collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires clés afin de prendre des mesures qui accroîtront l'accès des entreprises de la région au capital de risque.

Recommandation # 5

Que des mesures soient mises en œuvre pour accroître la disponibilité de capital de risque à l'intention des entrepreneurs de la région de Restigouche-Chaleur.

Stratégie de développement touristique

Il a souvent été signalé que le tourisme est un secteur ayant le potentiel de contribuer au développement de la région. Plusieurs recommandations quant à des projets particuliers, dont bon nombre sont manifestement valables, ont été présentées au groupe de travail. Toutefois, aucune stratégie touristique globale ne semble toutefois en place à l'heure actuelle. Cela rend alors difficile de veiller à ce que les initiatives ciblées procurent des avantages maximaux au secteur touristique en assurant une complémentarité par rapport aux activités et à l'infrastructure déjà en place.

Un concept intéressant, l'initiative de la baie des Chaleurs, a été proposé au groupe de travail. Le scénario proposé verrait la commercialisation, à titre de destination touristique unique, de toute la région donnant sur la baie des Chaleurs. Au Nouveau-Brunswick, la proposition engloberait les parties du Restigouche, de la

région Chaleur et de la Péninsule acadienne qui donnent sur la baie des Chaleurs. L'initiative aurait le net avantage d'offrir à Restigouche-Chaleur la possibilité de participer à une initiative susceptible de développer la masse critique nécessaire pour que la région fasse partie d'une destination touristique.

La recommandation du groupe de travail quant au tourisme comporte deux aspects. Comme première étape, il faudrait élaborer une stratégie touristique globale prenant appui sur l'initiative de la baie des Chaleurs. Il est essentiel que des personnes représentant l'industrie participent activement à l'élaboration de cette stratégie. Le stratégie touristique pourrait prendre appui sur des attractions touristiques vedettes telles que le parc Sugarloaf, ainsi que le Aboriginal Garden, qui est en voie d'aménagement. Les attractions vedettes situées à l'extérieur de Restigouche-Chaleur, telles que le Village historique acadien et le Parc de Miguasha, pourraient aussi contribuer à la promotion générale de la région. Une fois que la stratégie de développement touristique aura été préparée, des projets particuliers pourraient alors être appuyés grâce au fonds spécial établi conformément au plan d'action.

Recommandation # 6

Qu'une stratégie de développement touristique axée sur le concept de la baie des Chaleurs soit élaborée, que la préparation de cette stratégie soit appuyée par le plan d'action de Restigouche-Chaleur, possiblement de concert avec le plan d'action de la Péninsule acadienne, et que des fonds provenant du plan d'action servent aussi à former un partenariat avec d'autres pour mettre en œuvre des initiatives particulières figurant dans la stratégie de développement touristique visant la baie des Chaleurs.

Stratégie de remplacement des importations

Certains des biens et services qui sont importés à l'heure actuelle pourraient probablement être produits à l'échelle locale. Il faudrait évaluer les possibilités d'affaires dans le domaine de la substitution des importations et repérer les débouchés possibles. Les agences de développement économique communautaire, de concert avec les ministères et les organismes gouvernementaux, pourraient alors assurer le suivi des analyses de rentabilité les plus prometteuses.

Recommandation # 7

Que le remplacement de biens et services importés soit évalué et envisagé dans les cas où une solide analyse de rentabilité le justifie.

Promotion des investissements

La région de Restigouche-Chaleur possède déjà plusieurs caractéristiques qui la rendent attrayante à des investisseurs potentiels. Les initiatives proposées dans le plan d'action, si le gouvernement y donne suite, devraient sensiblement améliorer l'attractivité de la région. La province du Nouveau-Brunswick devrait affecter une personne qui travaillerait en étroite collaboration avec les agences de développement économique communautaire et d'autres intervenants clés de la région afin d'attirer dans la région de Restigouche-Chaleur des nouveaux investissements de l'extérieur.

Recommandation # 8

Que la province du Nouveau-Brunswick intensifie ses activités de promotion d'investissements visant à attirer dans la région de Restigouche-Chaleur des nouveaux investissements de l'extérieur.

MESURES RECOMMANDÉES - Éducation et formation

Programme d'encouragement d'embauche dans les activités fondées sur le savoir

Comme la plupart des régions rurales, la région se heurte à un défi quant à la migration de sortie de segments importants de la population, surtout les jeunes et les personnes les plus instruites. Une des difficultés de la région est le peu de possibilités d'emplois dans des activités fondées sur le savoir. Le groupe de travail propose donc l'établissement d'un programme d'aide financière aux entreprises qui embauchent des diplômés de collège et d'université dans des domaines choisis liés à des activités fondées sur le savoir. Un tel programme devrait accroître les possibilités d'emplois liés aux activités fondées sur le savoir, ce qui aidera à freiner l'exode des diplômés de collège et d'université. Il aidera aussi à diversifier l'économie grâce à un accroissement des activités fondées sur le savoir. Le programme proposé offrirait un soutien financier aux entreprises qui embauchent du personnel dans des domaines choisis liés à des activités fondées sur le savoir. Ce soutien financier serait d'une durée précise et serait décroissant.

Recommandation # 9

Qu'un programme de soutien financier soit établi à l'intention des entreprises qui embauchent des diplômés de collège et d'université dans des domaines choisis liés aux activités fondées sur le savoir.

Programme d'apprentissage à distance

Dans le *Plan de prospérité* du Nouveau-Brunswick, l'élément fondamental « Formation et recyclage professionnels » comprend l'action prioritaire suivante : accroissement des cours de recyclage professionnel à distance par l'entremise des écoles, des collèges communautaires, des universités et des centres d'accès communautaire. Dans l'économie moderne, l'éducation et la formation sont des éléments fondamentaux de toute initiative réussie de développement régional. Or, Restigouche-Chaleur ne compte aucun campus universitaire et, dans les cas des anglophones, aucun collège communautaire. En outre, des endroits comme Restigouche-Ouest sont relativement éloignés du système des collèges communautaires.

Le groupe de travail propose que le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi collabore avec les universités et le système des collèges communautaires pour offrir des programmes d'apprentissage à distance qui répondent mieux aux besoins de formation de la région au niveau postsecondaire.

Recommandation # 10

Que l'accès à l'éducation et à la formation soit amélioré dans les deux langues officielles grâce à une plus grande utilisation de la technologie de l'apprentissage à distance.

Programme flexible de perfectionnement

Un des éléments fondamentaux du *Plan de prospérité* du gouvernement du Nouveau-Brunswick est « Formation et recyclage professionnels ». Une action prioritaire de cet élément fondamental est de fournir une gamme efficace de programmes afin que les travailleurs aient accès à des possibilités de formation et de recyclage professionnels qui améliorent leur employabilité à long terme. Or, un segment important de la population de Restigouche-Chaleur possède un niveau relativement faible de formation et d'éducation. En outre, les personnes en question sont souvent actives sur le marché du travail, créant ainsi des problèmes pour les employeurs actuels ou potentiels. Par exemple, selon une étude menée récemment par Développement des ressources humaines Canada, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick et la Commission de développement économique régional Restigouche, plus de la moitié des employeurs dans le Restigouche éprouvent des problèmes pour trouver des travailleurs qualifiés. C'était le cas même si, souvent, le niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ainsi qu'une expérience de travail.

Le groupe de travail recommande que le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi travaillent en collaboration avec les

collèges communautaires dans la région afin d'élaborer un programme flexible qui permettra aux gens de perfectionner leurs niveaux de formation et d'éducation tout en demeurant actifs sur le marché du travail. En outre, ce programme devrait comprendre une formation personnalisée afin de répondre pleinement aux besoins du marché.

Recommandation # 11

Qu'un programme plus flexible soit établi pour permettre aux gens de perfectionner leurs niveaux de formation et d'éducation tout en demeurant actifs sur le marché du travail.

MESURES RECOMMANDÉES - Recherche et développement

Pour survivre et prospérer dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, les entreprises doivent absolument faire preuve d'innovation. Or, l'innovation ne peut pas se produire sans recherche et développement. Il est plus facile pour les grandes entreprises de mener à l'interne des activités de recherche et de développement que ce l'est pour les petites et moyennes entreprises. Néanmoins, l'innovation est un facteur critique pour le succès des petites entreprises. Les membres du groupe de travail estiment que les entreprises dans la région doivent accroître la quantité de recherche et de développement qu'elles mènent, soit à l'interne ou au moyen de contrats conclus avec des établissements pertinents. Dans certains cas, la recherche aura lieu dans la région, tandis que, dans d'autres cas, les entreprises devront faire appel à des experts de l'extérieur. Pour faciliter l'accès des entreprises de la région à la recherche et au développement, il faudrait instaurer un crédit d'impôt pour la recherche et le développement.

Recommandation # 12

Qu'un programme de crédit d'impôt pour la recherche et le développement (R. et D.) soit établi.

Rôle des collèges communautaires dans la recherche et le développement

Les collèges communautaires qui se trouvent dans Restigouche-Chaleur sont une excellente occasion de stimuler la capacité de recherche et de développement dans la région. Même si, dans une certaine mesure, les collèges font déjà de la recherche, des ressources additionnelles devraient leur permettre de jouer un plus grand rôle dans le renouveau économique de la région. Un collège communautaire peut jouer un rôle à l'échelle provinciale dans certains domaines d'expertise, mais la capacité de recherche d'un collège devrait être appliquée dans des domaines qui correspondent au potentiel de développement de la région où il se trouve.

À l'heure actuelle, un bon exemple d'une capacité de recherche fortement alignée sur le potentiel économique d'une région, c'est le Centre d'excellence en bois ouvré au collège communautaire de Campbellton. La région compte déjà des entreprises spécialisées dans le domaine, et il y a un potentiel de développer un bon regroupement d'entreprises. Un tel regroupement aiderait beaucoup à maximiser l'utilisation du bois provenant de la région.

Le collège communautaire de Bathurst, quant à lui, se propose de mettre sur pied un centre d'innovation et de transfert de technologie des métaux. La région compte déjà diverses entreprises dans le secteur des métaux, et la proposition du collège semble bien s'adapter à l'économie de la région. La mise sur pied du centre proposé d'innovation et de transfert de technologie des métaux revêt une importance accrue du fait de la fermeture éventuelle de Brunswick Mine, ce qui exigera une grande adaptation de la part des fournisseurs clés de la mine.

Le groupe de travail formule deux recommandations pour ce qui est du rôle des collèges communautaires de favoriser les activités de recherche et de développement dans la région.

Recommandation # 13

Qu'un soutien soit accordé au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Campbellton pour augmenter ses activités de recherche et de développement liées au Centre d'excellence en bois ouvré; et

Recommandation # 14

Qu'un soutien soit accordé au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst pour entreprendre des activités de recherche et de développement liées à la mise sur pied d'un centre d'innovation et de transfert de technologie des métaux.

MESURES RECOMMANDÉES - Infrastructure stratégique

Établissement d'un centre de soutien aux exportateurs

Il arrive souvent que les entreprises de la région, afin de prospérer, doivent vendre leurs produits et services à l'extérieur de la région. Les marchés nationaux et internationaux sont des importants débouchés pour les entreprises locales. L'exportation exige beaucoup d'information et d'expertise auxquelles les entreprises, surtout les exportateurs nouveaux ou potentiels, n'ont pas facilement accès. Il faudrait établir un centre de soutien aux exportateurs, afin de faciliter l'accès à une expertise qui est essentielle à la réussite. Ce centre devrait travailler en étroite

collaboration avec les agences de développement économique communautaire afin de répondre aux besoins des exportateurs. Le centre aurait comme principal objectif de rendre accessible l'information dont les exportateurs actuels ou potentiels ont besoin, soit au moyen d'expertise à l'interne ou d'aiguillage vers des experts de l'extérieur.

Recommandation # 15

Qu'un centre de soutien soit établi dans Restigouche-Chaleur pour améliorer les possibilités à l'intention des exportateurs existants ou potentiels de la région.

Mise sur pied d'un centre de soutien à l'innovation et au transfert de technologie

Comme l'indique le *Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick,* l'amélioration de la capacité d'innover est essentielle à la réalisation de l'objectif de prospérité économique et sociale. En fait, un des quatre éléments fondamentaux de l'élément constitutif « Choisir l'innovation » compris dans ce plan est « Adoption et commercialisation de la technologie ».

De nos jours, la technologie joue un rôle toujours grandissant dans l'économie du savoir. La technologie ne se résume pas seulement à des entreprises de haute technologie. Afin de réussir, les entreprises dans les secteurs traditionnels de l'économie utilisent aussi de plus en plus la technologie dans leurs activités courantes. Par ailleurs, il arrive souvent que les entreprises ne disposent pas à l'interne de l'expertise voulue pour pleinement profiter des nombreuses possibilités qu'offre la technologie. Souvent, les propriétaires et gestionnaires sont intimidés par ce domaine, qui échappe à bon nombre.

Il faut créer un climat où choisir l'innovation et la technologie fait partie intégrante de la stratégie de croissance des entreprises dans la région. La technologie et ses diverses applications ont besoin d'être démystifiées et d'être incorporées dans le milieu de travail.

Un centre d'innovation et de transfert de technologie, travaillant en étroite collaboration avec les agences de développement économique communautaire, pourrait fournir une expertise et servir de catalyseur pour accroître l'utilisation de la technologie dans les entreprises de la région. Le centre aurait comme objectif principal de servir de centre d'orientation pour les entreprises qui veulent avoir accès à de l'information ou de l'expertise en matière d'innovation et de transfert de technologie. Il pourrait soit fournir l'information directement ou diriger les entreprises vers des ressources qui disposent de l'expertise voulue pour répondre aux besoins des entreprises.

Recommandation # 16

Qu'un centre de soutien de l'innovation et du transfert de technologie soit créé dans Restigouche-Chaleur afin de faciliter l'adoption de la technologie et la commercialisation par les entreprises de la région.

Service Internet à large bande

L'Internet est rapidement en voie de devenir un outil indispensable pour les entreprises. L'accès à un service Internet rapide et fiable est de la plus haute importance pour les entreprises de la région. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît l'importance du service Internet à large bande du fait de son initiative de doter d'un tel service toutes les écoles de la province, tel qu'énoncé dans le *Plan de prospérité* de la province. Sous la rubrique de l'élément fondamental « *eNB.ca* » de l'élément constitutif « Choisir l'innovation », il est précisé : « Rendre accessibles toutes les écoles et tous les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick à la technologie à large bande d'ici 2003 ». Une mention semblable se trouve aussi sous la rubrique de l'élément fondamental « Communications » de l'élément constitutif « Bâtir l'infrastructure stratégique ».

L'Internet haute vitesse est plus facilement accessible dans les milieux plus urbains de Restigouche-Chaleur que dans ses nombreuses collectivités rurales. Le manque d'accès à l'Internet à large bande est déjà problématique pour les entrepreneurs existants, y compris certains qui se trouvent dans des parcs industriels. Pour bien des compagnies, l'accès à des systèmes de communications modernes est aussi important que des services d'eau et d'égout ou une infrastructure de transport le sont pour d'autres compagnies.

Les membres du groupe de travail estiment que l'accès des entreprises et des collectivités de la région à l'Internet à large bande est un besoin urgent. Par ailleurs, les besoins des collectivités ne sont pas homogènes, et la meilleure solution technologique peut varier d'une collectivité à l'autre. Par conséquent, le groupe de travail propose que les besoins particuliers de chaque collectivité soient évalués et que la meilleure stratégie technologique soit dégagée pour la mise en œuvre d'un service Internet à large bande à l'intention des collectivités et des entreprises.

Au cours d'une deuxième phase, un soutien pourrait être accordé à des propositions particulières en vue de faciliter l'accès à un service Internet à large bande. Il ne faudrait ménager aucun effort pour positionner les collectivités de Restigouche-Chaleur afin qu'elles puissent profiter du récent programme fédéral annoncé en vue de procurer aux collectivités rurales du Canada un accès à l'Internet haute vitesse.

Recommandation # 17

Qu'une évaluation des options technologiques soit faite afin de rendre disponibles des services Internet à large bande dans les diverses collectivités de la région de Restigouche-Chaleur et que des initiatives particulières soient appuyées en fonction des constatations de cette évaluation.

MESURE RECOMMANDÉE - Autre

Programme d'appui aux travailleurs déplacés

À l'heure actuelle, des travailleurs sont déplacés dans le secteur forestier. Des centaines d'autres travailleurs seront déplacés lorsque la mine fermera. L'avenir de la fonderie est incertain. Des fournisseurs clés de la mine devront réduire leurs effectifs. Il pourrait même arriver que des fournisseurs ferment. Il y aura une période de bouleversements, d'adaptation et d'importants rajustements. Plus tôt les intervenants conviennent de collaborer pour s'attaquer au problème, plus facile sera la transition pour l'économie et la population de la région.

Le groupe de travail recommande donc que tous les ordres de gouvernement conviennent de travailler ensemble pour s'occuper de l'importante question qu'est la transition des travailleurs déplacés. Les compagnies en question ainsi que les représentants des syndicats ouvriers devraient aussi jouer un rôle très actif dans le processus.

Recommandation # 18

Que des mesures soient prises immédiatement pour appuyer les travailleuses et travailleurs déplacés par les changements importants que connaît l'économie de la région de Restigouche-Chaleur.

CALENDRIER DE L'IMPACT DES MESURES

Pour réussir, une stratégie de développement régional doit viser le court terme aussi bien que le long terme. Le présent plan d'action obéit à une telle approche.

À court terme, la région devra relever plusieurs défis, et le plan d'action propose un certain nombre de mesures à cet égard. Par exemple, les lacunes du marché qui ont été signalées quant au financement des entreprises pourraient faire l'objet d'une intervention immédiate grâce aux programmes proposés en matière de crédit

d'impôt à l'investissement, de contributions non remboursables, ainsi que de capital de risque (recommandations 3, 4 et 5).

Un autre exemple d'objectifs à court terme est le programme d'appui immédiat aux travailleurs déplacés (recommandation 18). La stratégie habituelle est de réagir à une crise une fois qu'elle a eu lieu. Les mesures à court terme qui sont proposées sont nécessaires pour mieux se préparer à long terme au moment où le plus gros impact des pertes d'emplois se fera sentir. En outre, d'autres secteurs tels que l'exploitation forestière connaissent actuellement des changements importants, et des mesures à court terme s'imposent aussi pour les travailleurs déplacés dans ce secteur-là.

Une stratégie touristique (recommandation 6) peut être mise en œuvre très rapidement afin de procurer à la région des avantages à court terme aussi bien qu'à long terme. Un programme d'aide financière à l'intention des entreprises qui embauchent des diplômés de collège et d'université dans des domaines choisis liés aux activités fondées sur le savoir (recommandation 9) apporterait aussi des avantages à court terme aussi bien qu'à long terme. À court terme, le programme aiderait à freiner l'exode des jeunes instruits qui quittent la région, ce qui aiderait à s'attaquer au problème de population décroissante. La diversification de l'économie de la région grâce à un accroissement des activités fondées sur le savoir donnerait des plus gros résultats à long terme.

Enfin, l'initiative de service Internet à large bande (recommandation 17) est un autre exemple où des avantages découleront à court terme aussi bien qu'à long terme. À l'heure actuelle, des entreprises sont défavorisées parce qu'elles n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse. À long terme, l'accès à des services de communications modernes rapportera d'importants dividendes, puisque cela aide à diversifier l'économie de la région.

Dans le cas de plusieurs mesures que prévoit le plan d'action, c'est plutôt à long terme que leur plein impact se fera sentir. Le programme d'apprentissage à distance et le programme flexible de perfectionnement (recommandations 10 et 11) sont de bons exemples dont le plein impact se fera sentir à long terme. L'éducation et la formation sont des investissements dans l'avenir.

Les trois initiatives qui ont trait à l'innovation ainsi qu'à la recherche et au développement (recommandations 12, 13 et 14) sont aussi de bons exemples de mesures dont le plein impact se fera sentir à long terme.

ANNEXES

ANNEXE A : MANDAT

GROUPE DE TRAVAIL RESTIGOUCHE-CHALEUR

Le mandat reçu du gouvernement provincial est le suivant :

CONTEXTE

Les gens de Restigouche-Chaleur travaillent ensemble comme jamais auparavant, collaborant pour apporter des changements positifs à toutes leurs collectivités dans la région. Les Jeux d'hiver du Canada 2003 seront une occasion de faire valoir l'esprit de Restigouche-Chaleur, lequel permet à des gens de divers milieux, de diverses cultures et de diverses langues de vivre et de travailler ensemble dans l'harmonie.

Par ailleurs, Restigouche-Chaleur connaît un taux de chômage chroniquement élevé et se trouve aux prises avec un de ses plus grands défis depuis bien des années. Vu la fermeture éventuelle de Brunswick Mine et la rationalisation du secteur forestier, la région a, en matière de développement économique, des besoins uniques qui ne peuvent pas être satisfaits par des solutions miracles ou des stratégies génériques de développement. Bref, la région de Restigouche-Chaleur a besoin de plus qu'un plan de transition : il nous faut un plan d'action qui transformera l'économie actuelle.

Nous devons maximiser l'économie actuelle et former les gens pour qu'ils puissent participer dans l'économie actuelle et celle de l'avenir, dans les secteurs traditionnels et les nouvelles technologies. Nous devons initier les entreprises existantes aux nouvelles technologies et leur procurer les outils nécessaires pour améliorer l'application et l'utilisation de ces technologies.

En même temps, nous devons prendre les mesures nécessaires pour accélérer le développement de la nouvelle économie afin de créer des emplois stables, rémunérateurs et à longueur d'année pour ainsi améliorer la qualité de vie des gens de la région de Restigouche-Chaleur. Nous devons aussi créer des partenariats durables entre les intervenants pour en arriver à un véritable développement communautaire et régional dans Restigouche-Chaleur. Un nouvel esprit d'entrepreneuriat mènera à l'établissement de nouvelles entreprises, et l'innovation mènera à la création de nouveaux produits, services et marchés d'exportation.

Afin d'y parvenir, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, annonce l'établissement d'un groupe de travail composé de 10 membres et chargé du mandat de définir des principes stratégiques et un plan d'action à long terme pour le développement économique de la région de Restigouche-Chaleur. Le groupe de travail dressera un plan d'action axé sur quatre thèmes : formation et éducation ; diversification économique ; infrastructure stratégique ; recherche et développement.

MANDAT

1. Le Comité sera composé de quatre représentants du Restigouche, quatre représentants de la région Chaleur et deux experts-conseils retenus par la Société de développement régional (SDR). (Voir annexe ci-jointe)

2. Le Comité consultera les collectivités, examinera toute la documentation pertinente et recommandera un plan d'action clair et ciblé selon les quatre volets suivants; *l'éducation et la formations, la diversification, l'infrastructure stratégique*, ainsi que *la recherche et le développement*.

3. Le Comité devra établi des objectifs à court, à moyen et à long terme en fonction des quatres volets identifiés en vue de dresser le plan d'action. Le plan d'action sera axé sur des mesures concrètes et non sur des études. Il suffit de s'inspirer des données de ces études et de passer à l'élaboration d'un plan d'action concret.

4. Le Comité sera co-présidé par un membre de la région Restigouche et un membre de la région Chaleur qui seront nommés par le premier ministre.

5. Le Comité devra préparer une série d'audiences publiques et de participer activement à celle-ci afin d'assurer une plus grande clarification des informations transmises par les participants.

6. Le Comité devra déposer son rapport le 1er juillet 2002.

7. Le Comité sera soutenu par le personnel de la Société de développement régional.

ANNEXE B : RÉFÉRENCES

GROUPE DE TRAVAIL RESTIGOUCHE-CHALEUR

1. ADI Limited et Canadian Aquaculture Systems Inc. 2000. *L'Étude de Faisabilité Aquaculture de Dalhousie ; L'évaluation financière et technique : Rapport final.* Préparé pour : Commission de Développement économique régional Restigouche. Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement économique régional. 51 pages + 46 pages.

2. ARA Consulting Group, The. 1998. *Chaleur Region Waterfron Master Plan : Benefit Analysis and Communication Strategy.* Preparted for : Chaleur Region Development Commission Inc. 31 pages.

3. Atlantic Canada Opportunities Agency and the Government of New Brunswick. 2000. *Strategic Plan : value added wood opportunities Restigouche.* 130 pages.

4. BDA Ltd. and Jacques Boucher Architecte Ltée. 1996. *Beach Development Plan : Village of Charlo.* 15 pages.

5. Beaudin, Maurice et Sébastien Breau. 2001. *Employment, Skills, and the Knowledge Economy in Atlantic Canada.* Moncton : Canadian Institute for Research on Regional Development. 158 pages.

6. Boudreau, Jean-Paul. 1993. *The New Economy : A resume of Nuela Beck's presentation at the University of Waterloo.*10 pages.

7. Bruce, David. 2002. *Town of Dalhousie : Business Retention and Expansion – Draft.* 12 pages.

8. Bruce, David and Paul Jordan. 2000. *Town of Dalhousie : Strategic Economic Development Plan.* Submitted to Dalhousie Strategic Plan Committee. Sackville, NB : Rural and Small Town Program, Mount Allison University. 23 pages.

9. Bryden, John G., Wilfred Moore, Joe McGuire et Charles Hubbard. 1999. *Le Canada atlantique : Cap sur l'avenir.* Projet de document de travail (3). 170 pages.

10. Business New Brunswick. 2000. Chaleur *Economic Region : "A Regional Sectoral Development Tool" Manufacturers and Selected Services.*

11. Business New Brunswick. 2000. *Restigouche Economic Region : "A Regional Sectoral Development Tool" Manufacturers and Selected Services.*

12. CRDC. 1993. *Strategic Planning : Survey Results.*

13. Canada Resource Centre. 1999. *Quarterly Report : January – March 1999 : Labour Market Information.* Bathurst, NB.

14. Canadian Institute for Research on Regional Development, The. 1999. *The Economic Region of Northeast New Brunswick.* Maritime Series. Moncton, NB. 142 pages.

15. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2001. *Accountability Accord : 2001 – 2002.*

16. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *Annual Report 1999 – 2000 : Chaleur.*

17. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *2001 Business Directory.* Bathurst, NB.

18. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *Accountability Accord : 2000 – 2001.*

19. Chaleur Regional Development Commission Inc. 2000. *2000 Business Directory.* Bathurst, NB.

20. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1998. *Annual Report 1997 – 1998 : Chaleur.*

21. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1997. *Annual Report 1996 – 1997 : Chaleur.*

22. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1996. *Annual Report 1995 – 1996 : Chaleur.*

23. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1995. *Annual Report 1994 – 1995 : Chaleur.*

24. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1995. *Chaleur Regional Profile : 1994 – 1995.*

25. Chaleur Regional Development Commission Inc. 1994. *Annual Report 1993 – 1994 : Chaleur.*

26. Chaleur Regional Development Commission Inc. and Brunswick Mine. 2001. *Brunswick Mine: An Economic Impact Analysis.*

27. Chaleur Youth Future Committee. 2001. *Members and Directors Meeting : Summary.* 16 pages.

28. City of Bathurst. 2001. *« Bathurst ... Creating New Wealth » : A Community-Driven Economic Development Strategy.April 2001.* 24 pages.
29. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Profil Socio-Économique du Restigouche. Août 2001.* 16 pages.

30. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Rapport annuel 2000-2001 Annual Report.* 14 pages

31. Commission de développement économique régional Restigouche. 2001. *Répertoire Industriel. Édition 2001.* 123 pages.

32. Commission de développement économique régional Restigouche. 2000. *Rapport annuel 1999-2000 Annual Report.* 14 pages

33. Commission de développement économique régional Restigouche. 1999. *Rapport annuel 1998-1999 Annual Report.* 16 pages

34. Commission de développement économique régional Restigouche. 1998. *Rapport annuel 1997-1998 Annual Report.* 17 pages

35. Commission de développement économique régional Restigouche. 1998. *Rapport annuel 1995-1996 Annual Report.* 17 pages

36. Commission de développement régional Chaleur. 2000. *« Relance économique Chaleur » : Sondage auprès des entreprises de la région Chaleur.* 37 pages + 11 pages.

37. Daniel K. Glenn Ltd. 1998. *Chaleur Region Waterfront Master Plan.* Prepared for : Chaleur Regional Development Commission Inc. 32 pages.

38. Daniel K. Glenn Ltd en collaboration avec Ekistics Planning and Design. 1999. *Plan directeur du Secteur Riverain de Campbellton. Rapport final.* Préparé pour la ville de Campbellton et le ministère du Développement écoomique, du Tourisme et de la Culture. 37 pages.

39. Daniel K. Glenn Ltd. In association with The ARA Consulting Group Inc., Porter Dillon Limited, J.M.W. Trenouth Ltd., Architect and Thomson Environmental Management. 1998. *Mount Carleton Provincial Park : Master Plan. Final Report.* Prepared for The Department of Natural Resources and Energy. 40 pages.

40. Daniel K. Glenn Ltd. In association with The ARA Consulting Group Inc., Porter Dillon Limited, J.M.W. Trenouth Ltd., Architect and Thomson Environmental Management. 1998. *Sugarloaf Provincial Park : Master Plan. Final Report.* Prepared for The Department of Natural Resources and Energy. 36 pages.

41. Desjardins, Pierre-Marcel. 2002. *La périphérie n'est pas homogène. Trois régions du Nouveau-Brunswick : Madawaska, Gloucester et Kent-Westmorland.* Montréal : INRS UCS and Moncton : CIRRD. 87 pages.

42. Développement des ressources humaines Canada, Formation et Développement d'emploi Nouveau-Brunswick et Commission de développement économique régional Restigouche. 2002. *Sondage des Employeurs 2001, District de Restigouche.* 37 pages.

43. Développement des ressources humaines Canada. 2001. *Profil des Ressources Humaines du Restigouche : CRHC – Campbellton.* 82 pages.

44. Développement des ressources humaines Canada. 1999. *Le marché du travail du Restigouche : Août 1999.* 17 pages.

45. Développement des ressources humaines Canada. 1999. *Le marché du travail du Restigouche : Juin 1999.* 15 pages.

46. Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette. 2000. *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir.* Rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Statistique Canada. 183 pages.

47. Fisheries and Oceans Canada. 2001. *Statistical Review : 1997 – 1998 – 1999.* Economic Services and Statistics. Gulf Region. Moncton, NB.58 pages.

48. Government of Canada. 1995. *Canada Employment Centre – Campbellton : Quarterly Labour Market Report.* 5 pages.

49. Government of Canada and Government of New Brunswick. 1999. *New Brunswick Occupations : Shortage or Surplus.* 50 pages.

50. Government of New Brunswick. 2000. *Greater Opportunity : New Brunswick's Prosperity Plan ; 2002-2012.* 41 pages.

51. Government of New Brunswick. 1994. *Government Response : Restigouche Provinicial Forum.* 34 pages.

52. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 1992. *Réponse du gouvernement à la Conférence Économique Népisiguit.* 22 pages.

53. Human Resources Development Canada. 2001. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – January to March, 2001.* Bathurst, NB

54. Human Resources Development Canada. 2001. *The Labour Market in 2000.* Fredericton, NB. 16 pages.

55. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – July to September, 2000.* Bathurst, NB

56. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – April to June, 2000.* Bathurst, NB

57. Human Resources Development Canada. 2000. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – January to March, 2000.* Bathurst, NB

58. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – October to December, 1999.* Bathurst, NB

59. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – July to September, 1999.* Bathurst, NB

60. Human Resources Development Canada. 1999. *Quarterly Report – Labour Market Information – Chaleur and Acadian Peninsula – April to June, 1999.* Bathurst, NB

61. Human Resources Development Canada. 1999. *Information sur le marché du travail : Rapport sur les salaires – Chaleur et Péninsule Acadienne, Août 1999.* Bathurst, NB. 93 pages.

62. Jeunesse Restigouche Youth. 2002. *Plan D'Action – Action Plan.* 4 pages.

63. Lebreton, Samuel. 1999. *Human Resources Profile of New Brunswick – May 1999.* Fredericton, NB : Human Resources Development Canada. 57 pages.

64. LeBreton, Samuel. Sans date. *Profil des ressources humaines du Restigouche.*

65. Nepisiguit Community Futures Committee Inc. 1993. *Besoins de formation de base dans la région Chaleur – Rapport.* 146 pages.

66. Nepisiguit Community Futures Committee Inc. 1993. *Besoins de formation de base dans la région Chaleur – Résumé du rapport de l'étude.* 30 pages.

67. Nepisiguit Economic Conference. 1991. *Chaleur – Creating the Wave : Nepisiguit Economic Conference Report.*

68. Polèse, Mario and Richard Shearmur, in collaboration with Serge Côté, Pierre-Marcel Desjardins, Marc Johnson and Marc-Urbain Proulx. To be published. *Non-Metropolitan Regions in the Knowledge-Based Economy : the spatial dynamics of the Canadian economy and the future of peripheral regions in Quebec and the Atlantic provinces.* Montréal : INRS UCS and Moncton : CIRRD.

69. Rapport de la Table ronde de la ministre sur la gouvernance locale. 2001. *Une vision pour la Gouvernance locale au Nouveau-Brunswick.* 59 pages.

70. Regional Development Corporation. 1996. *Nepisiguit : Regional Economic Conference – Update.* 11 pages.

71. Regional Development Corporation. 1996. *Restigouche : Regional Economic Conference – Update.* 11 pages.

72. Restigouche Regional Economic Commission. 2001. *Industrial Directory. 2001 Edition.* 123 pages.

73. Restigouche Regional Economic Commission. 2001. *Restigouche Socio-Economic Profile. August 2001.* 16 pages.

74. Restigouche Economic Conference. Undated. *Regional Development Strategy : Final Document.* 57 pages.

75. Restigouche Economic Conference. Undated. *Report of the Work Groups.*

76. Rêve Canadien, Le. 2001. *Développement de Forfaits Touristiques : Acadie – Bathurst.* 23 pages.

77. Rural Secretariat, The ; Agriculture and Agri-Food Canada. 2001. *Enhancing the Quality of Life for Rural Canadians : Annual Report to Parliament, 2000-2001.* 86 pages.

78. Savoie, Donald J. 2000. *Le Développement économique communautaire au Canada atlantique : illusion ou panacée ?.* Moncton :Institut canadien de recherche sur le développement régional. 131 pages.

79. Savoie, Donald J. 1997. *Rethinking Canada's Regional Development Policy : An Atlantic Perspective.* Moncton : Canadian Institute for Research on Regional Development. 65 pages.

80. Secrétariat Rural. Undated. *Les régions rurales du Canada dans l'économie du savoir.*

81. Van Huystee, Monica, Sébastien Beaulieu, José Bourque and Doug Woodworth. 1997. *New Brunswick Job Futures. 2nd Edition.* Fredericton : Human Resources Development Canada. 237 pages.

82. -----. 1999. *Restigouche Tourism Development Plan – Towards 2003 : Conference – Restigouche, 4 Seasons Destination, Final Copy.* 69 pages.

83. -----. 1995. *Népisiguit (Suivi du forum provincial-régional). Établissement des priorités.* 9 pages.

84. -----. 1995. Restigouche (Suivi du forum provincial-régional). Établissement des priorités. 11 pages.

ANNEXE C : CONTRIBUTIONS SELON LES SUJETS ABORDÉS

GROUPE DE TRAVAIL RESTIGOUCHE-CHALEUR

Le sommaire des recommandations et suggestions faites par les groupes et individus au Groupe de travail Restigouche-Chaleur sont présentées dans un document séparé.

ANNEXE D : SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

GROUPE DE TRAVAIL RESTIGOUCHE-CHALEUR

Le Groupe de travail Restigouche-Chaleur fait les recommandations suivantes :

Recommandations - Générales

1. Qu'un fonds spécial soit établi pour financer les activités du plan d'action de Restigouche-Chaleur, que le fonds soit supplémentaire par rapport aux programmes gouvernementaux existants et soit administré par la Société de développement régional, qui verrait aussi à assurer une dotation suffisante en région pour coordonner la mise en œuvre de ce plan d'action, et que le fonds soit d'un montant précis et d'une durée fixée.

2. Qu'une stratégie de promotion régionale, mettant l'accent sur les réussites et les forces de Restigouche-Chaleur, soit élaborée et mise en œuvre.

Recommandations - Diversification

3. Qu'un programme de crédit d'impôt à l'investissement soit établi pour Restigouche-Chaleur et que le programme s'applique aux nouveaux projets aussi bien qu'à l'expansion des activités existantes.

4. Qu'un programme de contributions non remboursables soit établi pour Restigouche-Chaleur et que le programme s'applique aux nouveaux projets aussi bien qu'à l'expansion des activités existantes.

5. Que des mesures soient mises en œuvre pour accroître la disponibilité de capital de risque à l'intention des entrepreneurs de la région de Restigouche-Chaleur.

6. Qu'une stratégie de développement touristique axée sur le concept de la baie des Chaleurs soit élaborée, que la préparation de cette stratégie soit appuyée par le plan d'action de Restigouche-Chaleur, possiblement de concert avec le plan d'action de la Péninsule acadienne, et que des fonds provenant du plan d'action servent aussi à former un partenariat avec d'autres pour mettre en œuvre des initiatives particulières figurant dans la stratégie de développement touristique visant la baie des Chaleurs.

7. Que le remplacement de biens et services importés soit évalué et envisagé dans les cas où une solide analyse de rentabilité le justifie.

8. Que la province du Nouveau-Brunswick intensifie ses activités de promotion d'investissements visant à attirer dans la région de Restigouche-Chaleur des nouveaux investissements de l'extérieur.

Recommandations - Éducation et formation

9. Qu'un programme de soutien financier soit établi à l'intention des entreprises qui embauchent des diplômés de collège et d'université dans des domaines choisis liés aux activités fondées sur le savoir.

10. Que l'accès à l'éducation et à la formation soit amélioré dans les deux langues officielles grâce à une plus grande utilisation de la technologie de l'apprentissage à distance.

11. Qu'un programme plus flexible soit établi pour permettre aux gens de perfectionner leurs niveaux de formation et d'éducation tout en demeurant actifs sur le marché du travail.

Recommandations - Recherche et développement

12. Qu'un programme de crédit d'impôt pour la recherche et le développement (R. et D.) soit établi.

13. Qu'un soutien soit accordé au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Campbellton pour augmenter ses activités de recherche et de développement liées au Centre d'excellence en bois ouvré.

14. Qu'un soutien soit accordé au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst pour entreprendre des activités de recherche et de développement liées à la mise sur pied d'un centre d'innovation et de transfert de technologie des métaux.

Recommandations - Infrastructure stratégique

15. Qu'un centre de soutien soit établi dans Restigouche-Chaleur pour améliorer les possibilités à l'intention des exportateurs existants ou potentiels de la région.

16. Qu'un centre de soutien de l'innovation et du transfert de technologie soit créé dans Restigouche-Chaleur afin de faciliter l'adoption de la technologie et la commercialisation par les entreprises de la région.

17. Qu'une évaluation des options technologiques soit faite afin de rendre disponibles des services Internet à large bande dans les diverses collectivités de la région de Restigouche-Chaleur et que des initiatives particulières soient appuyées en fonction des constatations de cette évaluation.

Recommandation - Autre

18. Que des mesures soient prises immédiatement pour appuyer les travailleuses et travailleurs déplacés par les changements importants que connaît l'économie de la région de Restigouche-Chaleur.